# Identification de l'architecture et du patrimoine naturel et urbain du centre ville de Maripasoula

Étude réalisée par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) pour la mairie de Maripasoula



# Sommaire



#### Phase 1: Proposition du périmètre d'étude

Identification de l'architecture et du patrimoine naturel et urbain du centre bourg de Maripasoula

Page 4 à page 41



Phase 2 : Étude d'identification de l'architecture, du paysage et du cadre de vie dans le périmètre du centre bourg de Maripasoula

Page 42 à page 101



# **Phase 3: Propositions et orientations**

Réalisation d'un outil d'aide à la décision pour les objets d'aménagement et de mise en valeur de l'architecture et du centre bourg de Maripasoula

Page 102 à page 126

# PHASE 1: DÉFINITION DE LA ZONE D'ÉTUDE

# 1- Présentation de la commune de Maripasoula et de sa situation géographique

#### L'ORIGINE DU NOM MARIPSAOULA

Le nom Maripasoula est issu de la traduction de saut des maripas. Le maripa est un palmier qui était très présent sur les berges du bourg . Si le maripa est aujourd'hui moins présent il reste l'emblème de la commune et se trouve sur son blason.



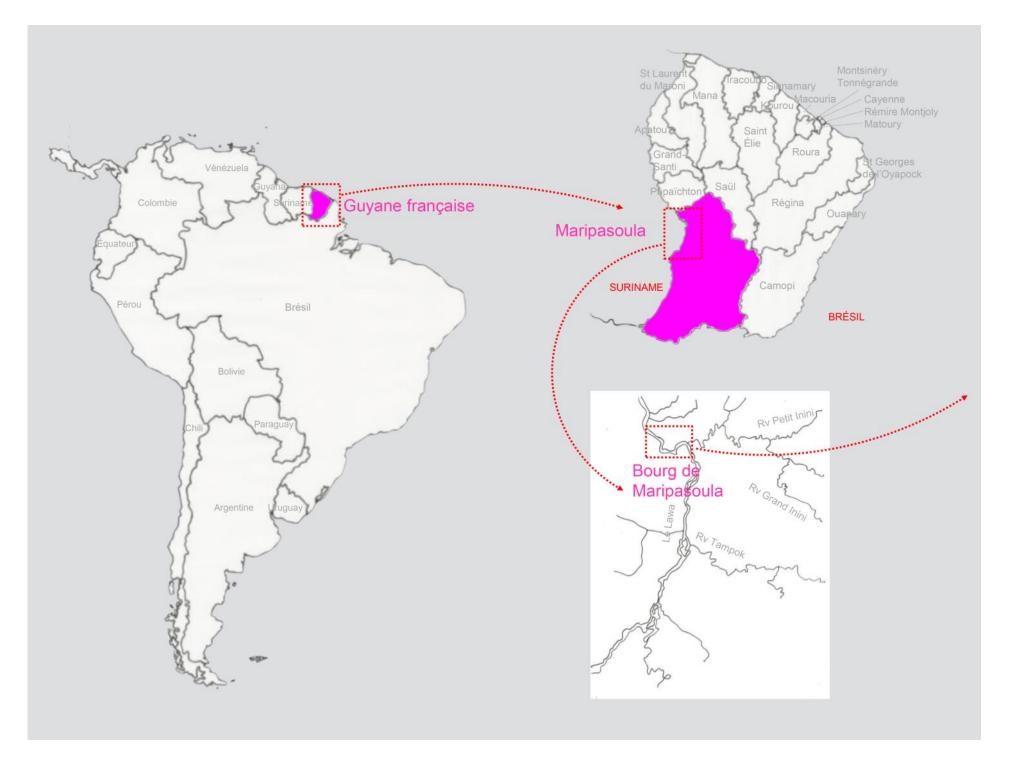
Dégrad de Maripasoula

#### LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE DE MARIPASOULA

La commune de Maripasoula est la commune de France et de Guyane ayant la plus grande superficie. Elle a pour pays frontaliers le Brésil et le Suriname. Le bourg s'implante donc dans cette « anse terrestre » à l'ouest de l'ININI.



Vue aérienne du bourg de Maripasoula



# 2- Implantation du bourg de Maripasoula

#### LES PREMIÈRES TRACES D'OCCUPATION

Les première traces de peuplement correspondent à une occupation amérindienne. Les roches gravées de la crique marouini et l'abri peint de l'inselberg susky témoignent de l'occupation du site de Maripasoula par les peuples amérindiens. Le site de Maripasoula accueille ensuite les Noirs réfugiés Bonis et Djukas puis les Européens et enfin les Créoles.

#### LA PREMIÈRE RUÉE VE5RS L'OR (1870-1931)

La première ruée vers l'or date de 1870. Les populations Créoles, Françaises et Européennes alors présentes sur le littoral Guyanais immigrent vers la région de Maripasoula en quête d'or. Le peuplement de la région atteint son apogée en 1907 lors de la découverte de nouveaux filons sur l'Inini. À cette date, Maripasoula agrège l'ensemble des communautés qui sont déjà sur place.

#### CRÉATION DU TERRITOIRE DE L'ININI (1931)

En 1931, suite à la crise de 1929 et à la fin de la première ruée vers l'or, l'état Français crée le territoire de l'Inini qui couvre toute la Guyane à l'exception de sa bande côtière. Le territoire de l'Inini possède un statut particulier qui lui permet de mettre en place un système administratif autonome.

#### LA SECONDE RUÉE VERS l'OR (1938-1948)

De 1938 à 1948, c'est la seconde ruée vers l'or. Les populations de chercheurs d'or se rassemblent alors sur l'Inini autour du village de Dorlin. Maripasoula village, est alors situé à l'emplacement de l'actuel quartier Abdalla, c'est un comptoir de commerce et un petit centre agricole. Le village est ensuite déplacé en amont, presque au confluent du Lawa et de l'Inini dans un site de collines et de vallées.

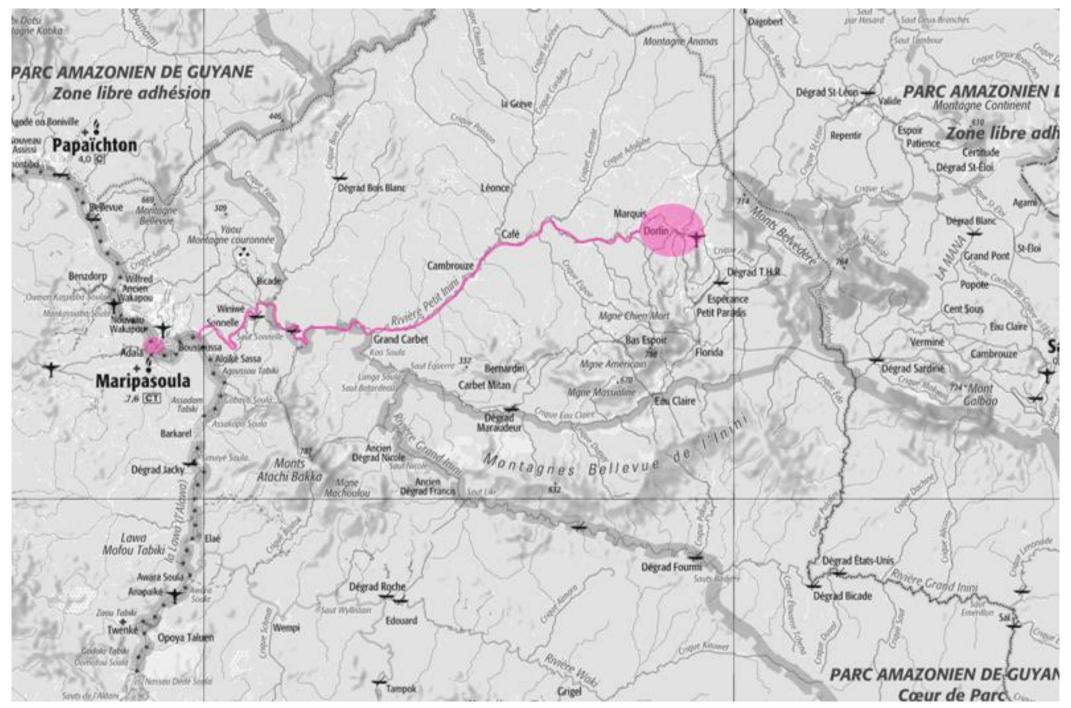
#### L'ORIGINE DU BOURG DE MARIPASOULA (1945-1969)

En 1945, un centre administratif est créé sur le Haut Maroni à Maripasoula pour contrôler les populations de chercheurs d'or. C'est l'origine du bourg de Maripasoula.

En 1948, avec la départementalisation, l'ouverture d'un dispensaire influe sur la croissance des populations locales.

En 1951, l'arrondissement de l'inini est créé.

La commune de Maripasoula est créée officiellement en 1969.



Situation de Dorlin sur l'Inini

# 3- Topographie Historique: Analyse de l'évolution du bourg de Maripasoula



Extrait Photographie aérienne IGN 1956—Source IGN Géoportail

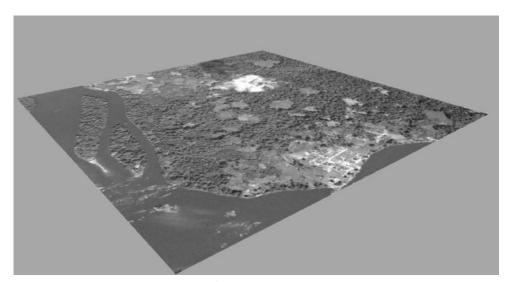
#### LA TOPOGRAPHIE HISTORIQUE : LA MÉTHODE

L'analyse historique, morphologique, architecturale et paysagère de la ville de Maripasoula se fonde sur l'analyse de topographie historique de la ville. En premier lieu il est nécessaire d'effectuer une recherche de cartes, plans et photographies aériennes anciennes et récentes de la ville. Les photographies aériennes les plus significatives sont retenues et utilisées pour l'analyse. Dans le cas de Maripasoula sont retenues celles datées de 1956, 1991, 2001, 2004 et 2016. Ces documents idéalement espacés de 10 ans, sauf pour la période de 1956 à 1991 permettent de comprendre l'évolution de la commune.

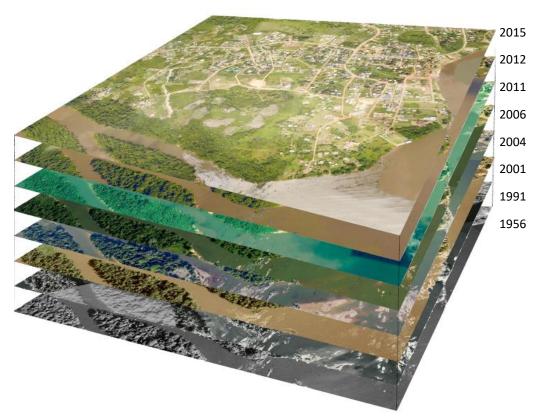
Afin que la méthode utilisée reste objective on analyse seulement l'organisation spatiale, l'implantation et l'orientation. On dissocie l'analyse du contexte sociologique, culturel et économique. Bien sûr une fois l'analyse terminée , la conclusion de cette étude pourra être ensuite confrontée à des données sociales, culturelles et économiques recueillies et analysées .

#### LA TOPOGRAPHIE HISTORIQUE : OBJECTIF

Les conclusions de l'analyse de topographie historique permettent de déterminer les éléments constitutifs du territoire et le développement de ces éléments dans l'espace et dans le temps. Une fois le patrimoine naturel et urbain identifié, on pourra proposer une délimitation du centre bourg et des zones de travail pour chaque zone .



Photographie aérienne de Maripasoula-1956



Superposition des photographies aériennes du bourg de Maripasoula de 1956 à 2015

# TOPOGRAPHIE HISTORIQUE : LA SUPERPOSITION DES COUCHES PHYSIQUES

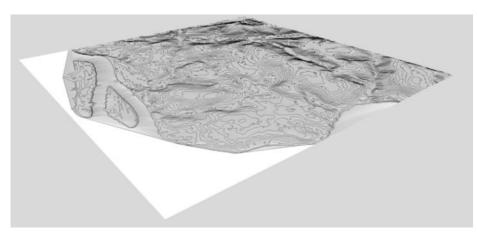
Pour chaque photographie aérienne une décomposition/ superposition des différentes couches physiques a été effectuée suivants :

#### 1. La végétation



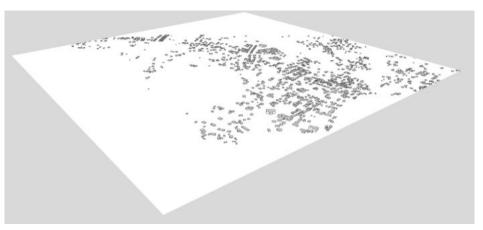
Végétation

- 2. Les voies (pistes et chemins)
- 3. Les sauts
- 4. La topographie

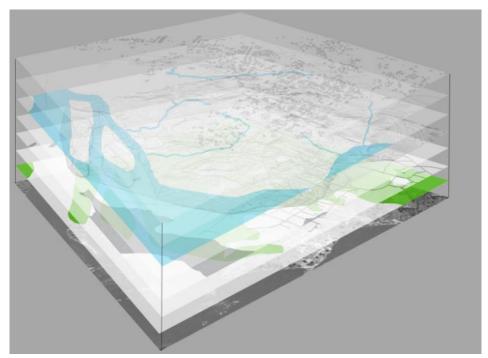


Topographie

- 5. L'hydrographie
- 6. Le découpage parcellaire (lorsqu'il existe)
- 7. Les constructions



Constructions

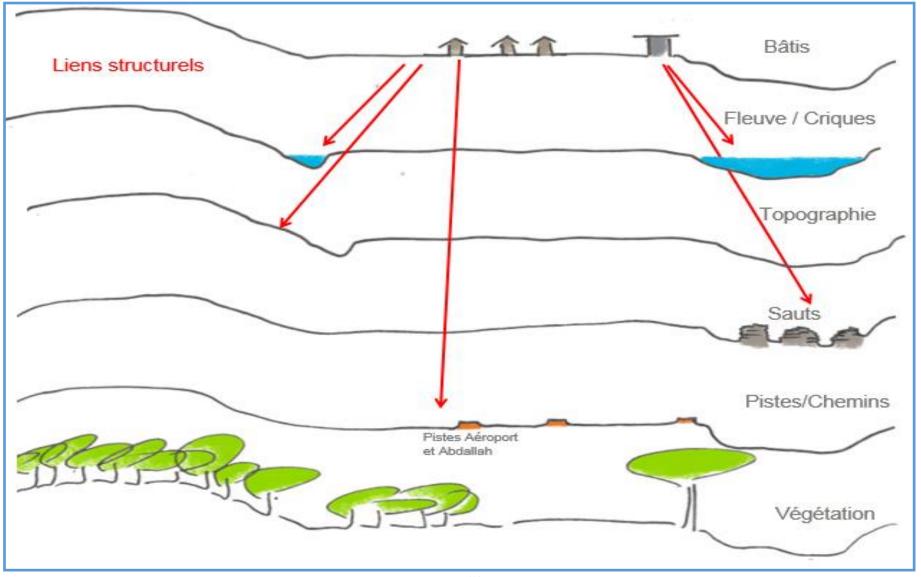


Superposition des différentes couches physiques

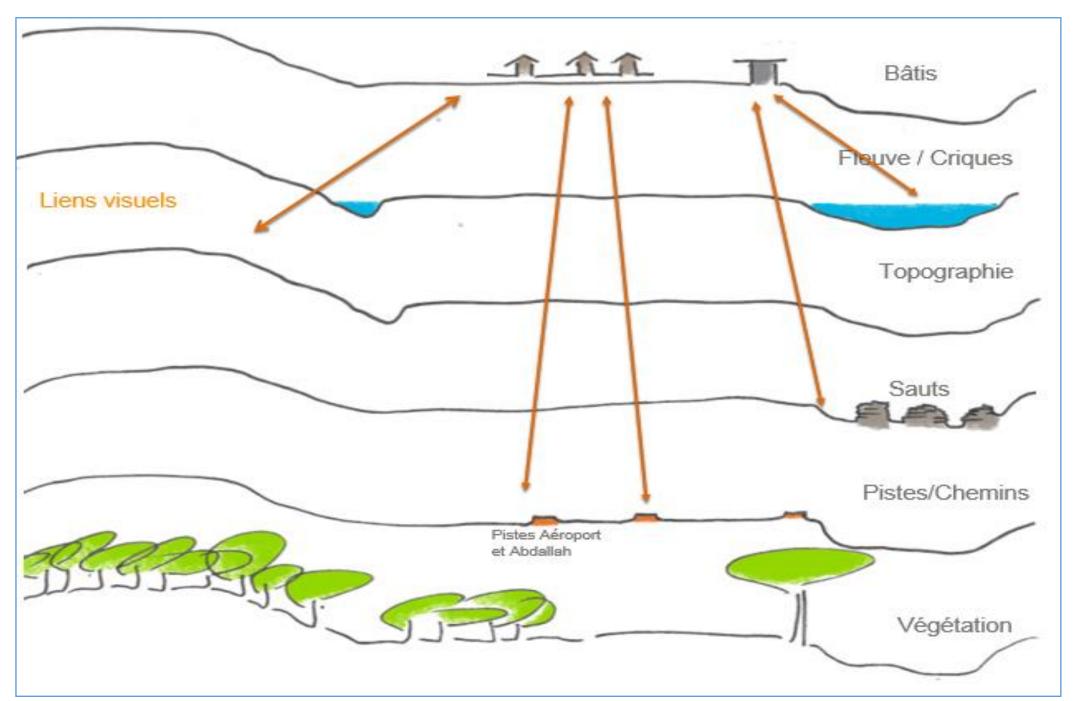
#### TOPOGRAPHIE HISTORIQUE: LES LIENS ENTRE LES DIFFÉRENTES COUCHES PHYSIQUE ET LA DÉLIMATION DU PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE

La superposition des différentes couches physiques précédemment détaillées permet de comprendre les liens qui témoignent du fonctionnement du village de Maripasoula. Cette superposition permet aussi de comprendre les liens du village avec l'extérieur.

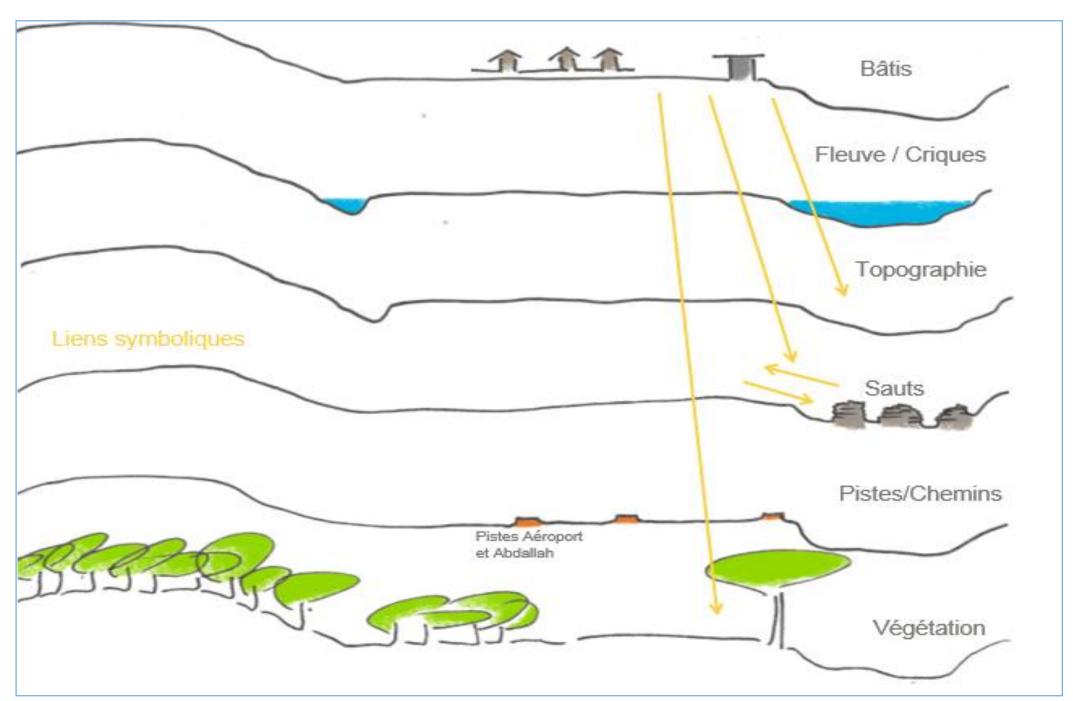
Les schémas suivant illustrent les différents types de liens qui interagissent entre les différentes couches physiques du territoire.



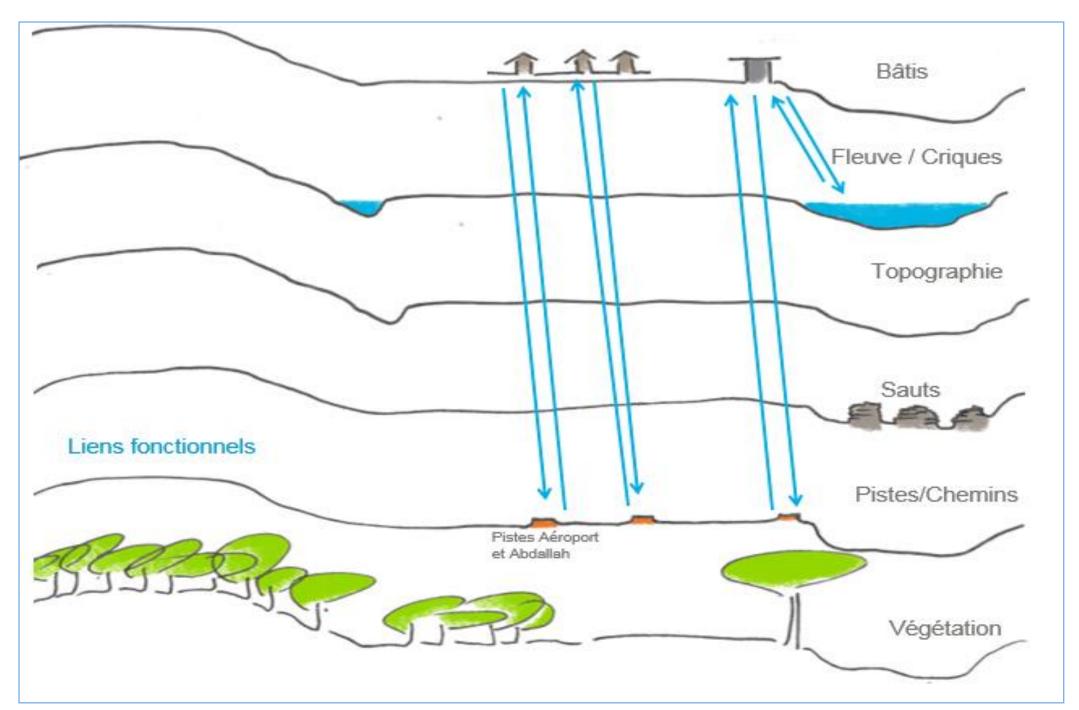
Les liens structurels entre les différentes couches physiques



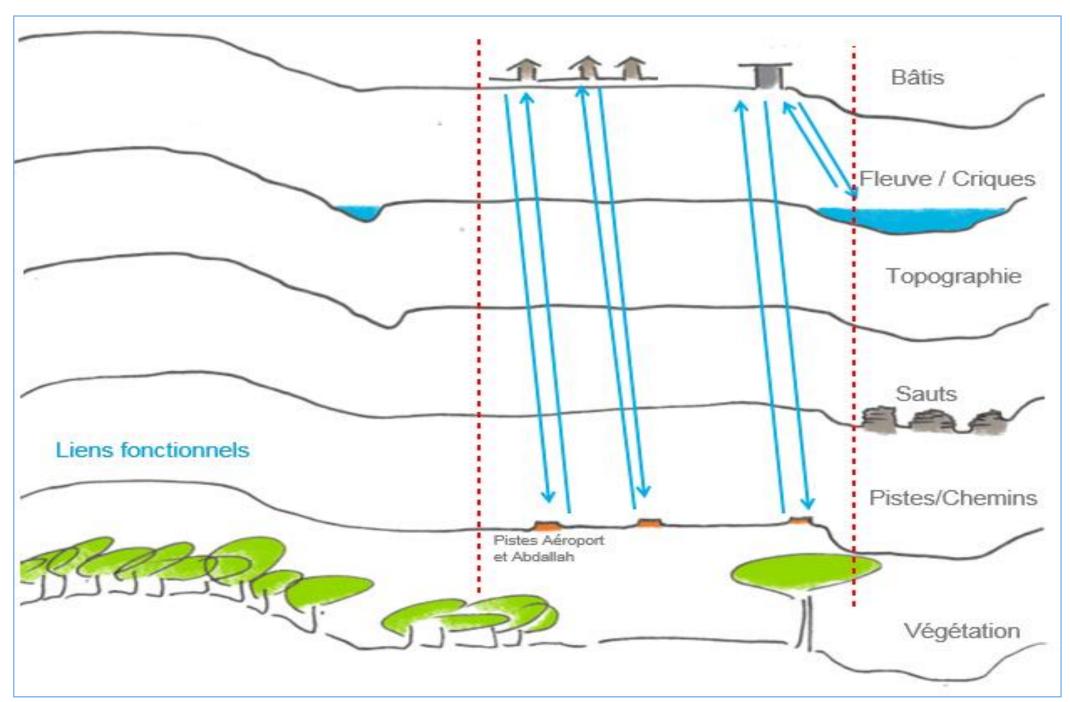
Liens visuels entre les différentes couches physiques



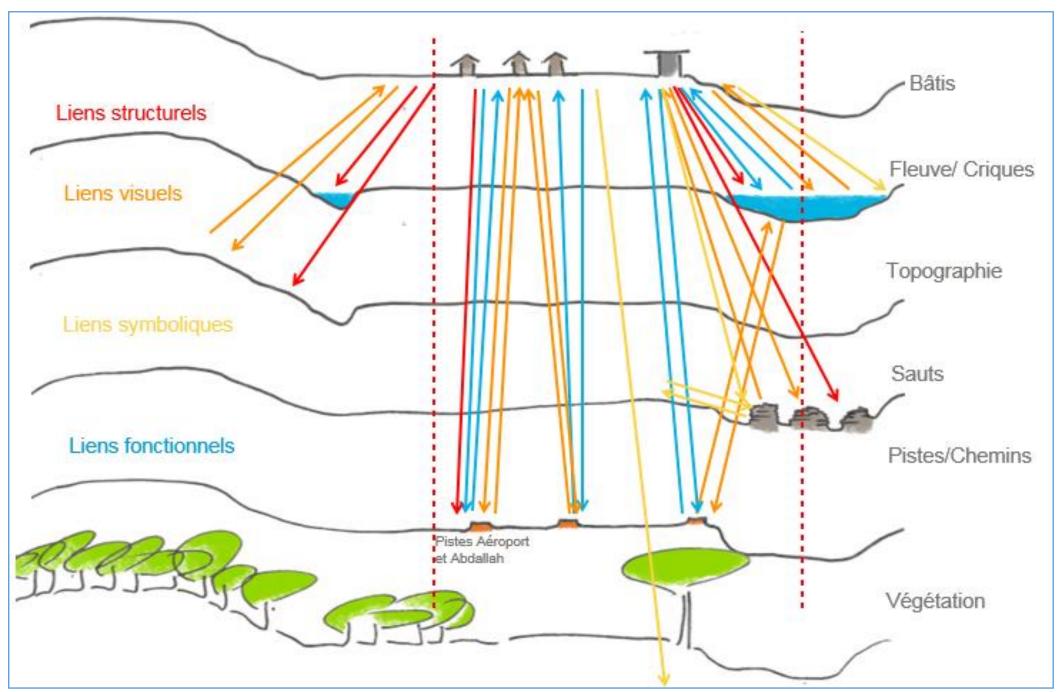
Liens symboliques entre les différentes couches physiques



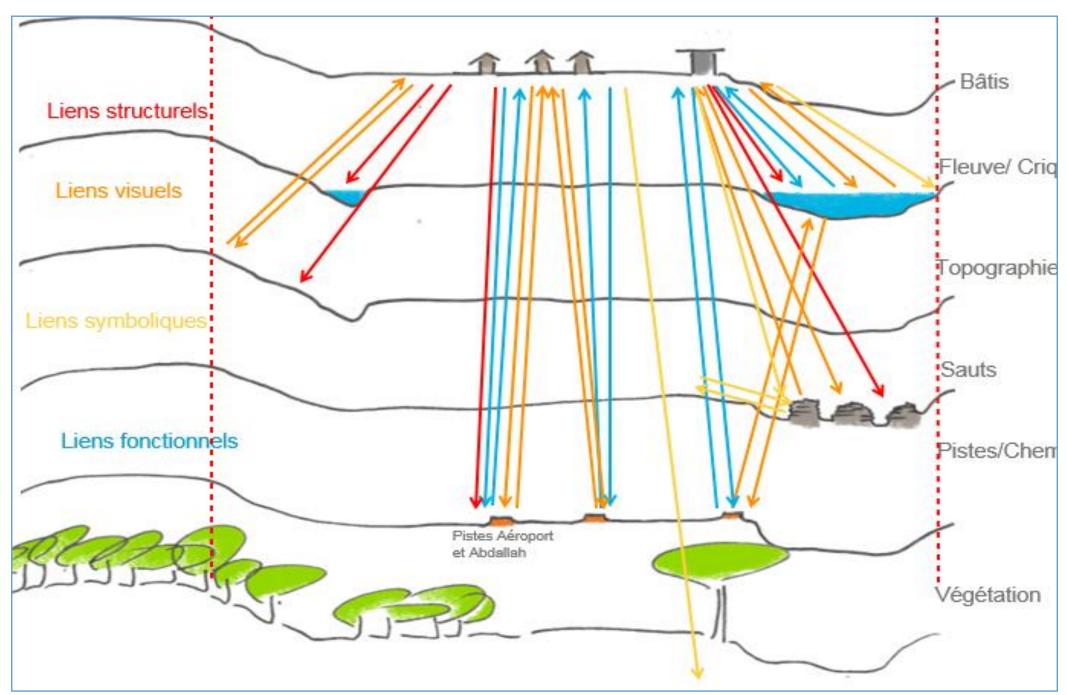
Liens fonctionnels entre les différentes couches physiques



Délimitation du périmètre de l'étude en prenant en compte uniquement les liens fonctionnels entre les couches physiques



Superposition des autres liens sur la délimitation du périmètre d'étude (tirets rouges) prenant uniquement en compte les liens structurels



Délimitation appropriée du périmètre d'étude (tirets rouges) prenant en compte l'ensemble des interactions

# 4- Implantation du bourg de Maripasoula en 1956

#### L'IMPLANTATION DU BOURG DE MARIPASOULA EN 1956

Le premier document exploitable est la photographie aérienne de 1956. Il existe une photo aérienne datée de 1950 cependant seulement quelques tâches urbaines sont visibles et la qualité de l'image ne permet pas une analyse précise de l'évolution du bourg. Sur la photographie aérienne de 1956 les éléments suivants ont été mis en évidence:

- En rose le relief
- En bleu le fleuve et ses sauts
- En rouge les périmètres bâtis
- En blanc l'aéroport
- En points violets les constructions isolées

Les deux ensembles bâtis et aménagés correspondent au bourg actuel de Maripasoula (1) et au quartier Abdallah actuel (2).

#### LE CENTRE BOURG DE MARIPASOULA

En 1956 le centre administratif de Maripasoula est situé entre le saut et l'embouchure de la crique. La topographie montre que l'ensemble aménagé est situé sur une partie relativement plate avec un faible dénivelé, le long du fleuve sur le plateau. Les limites d'implantation correspondent aux éléments naturels suivant: au sud le saut (des pères), et au nord, la crique. L'implantation du village est révélée par la superposition des calques « photographie » et « « topographie/ hydrographie».

#### LE QUARTIER ABDALLAH

La seconde zone bâtie et aménagée correspond au quartier Abadallah. L'implantation s'effectue également le long du fleuve mais de manière plus linéaire, en aval du saut. L'implantation du quartier est limitée à l'ouest par un mont et à l'est par les sauts.

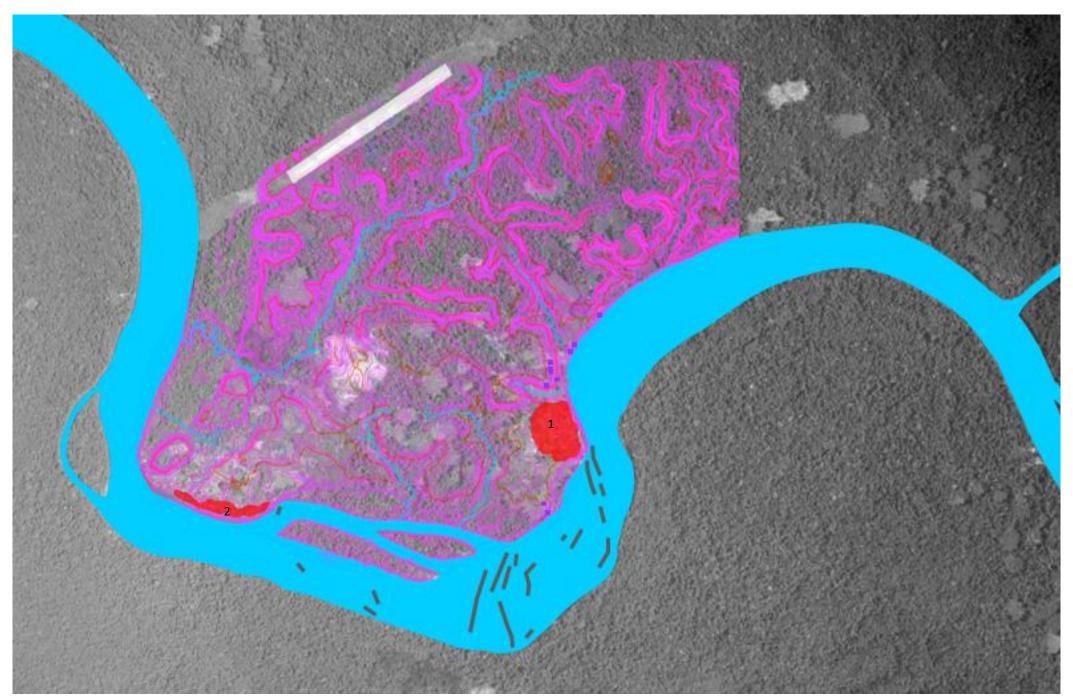
On remarque quelques constructions isolées non intégrées aux ensembles bâtis mais toujours en relation avec le fleuve.

La bande blanche au nord sur un plateau est la piste d'aéroport.

#### LE LIEN ENTRE LE FLEUVE ET LES ESPACES BATIS

Les deux ensembles construits et aménagés, sont en lien étroit avec le fleuve. Le bourg de Maripasoula, le quartier Abdallah actuel, et les constructions isolées s'implantent le long du fleuve, qui constitue la voie de communication majeure. Le fleuve s'impose comme l'élément fondateur, fédérateur et structurant des deux ensembles construits. Les limites de ces ensembles dépendent de la topographie.

L'analyse de topographie historique met en évidence deux origines d'implantation de Maripasoula: l'ancien centre administratif, aujour-d'hui centre bourg et le quartier Abdallah.



Superposition de la topographie, de l'hydrographie et des ensembles bâtis sur la photographie aérienne de 1956 (Source IGN Géo portail)

#### TOPOSRAPHIE HISTORICHE DILCENTRE BOWRG DE MARIPAGACHIA 1956 EN 1956

La carte ci jointe fait apparaître la topographie historique du bourg de Maripasoula en 1956.

- En bleu on distingue le fleuve qui constitue déjà l'axe de communication majeur.
- En rouge et rose la topographie
- Une ligne de crête reliant les points dominants marque le centre du bourg. Elle est matérialisée par des tirets rouge.
- La dépression matérialisé par le demi-cercle tireté rouge constitue le point de fixation de l'accès au centre bourg.

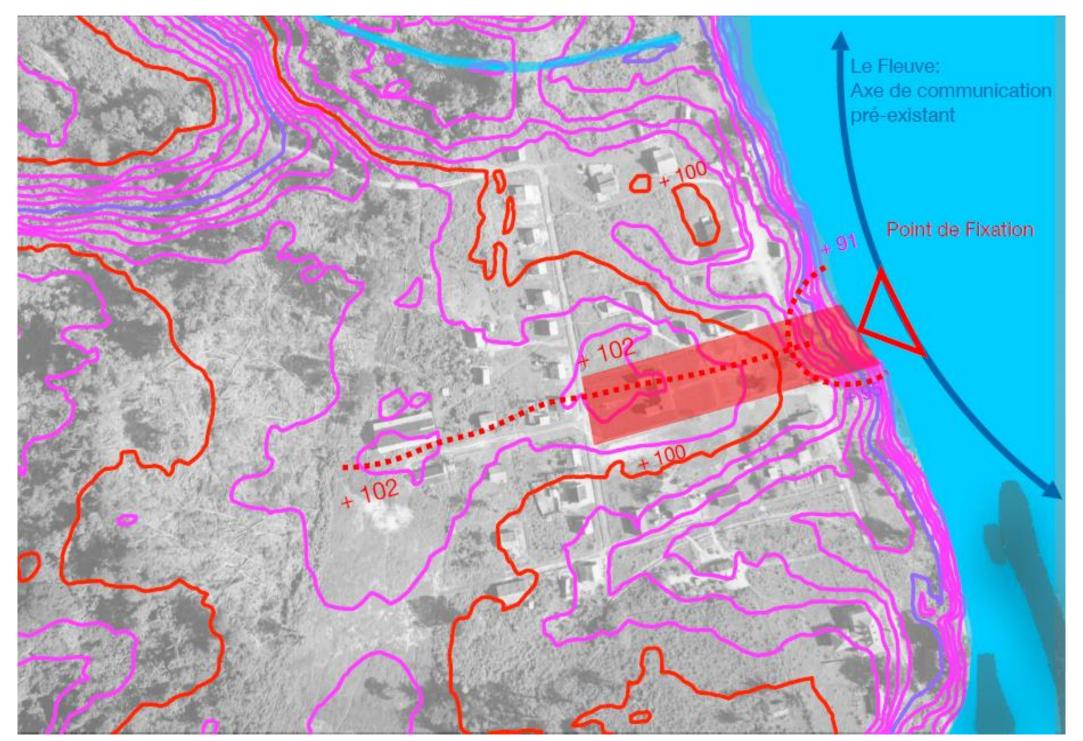
L'orientation du centre bourg est organisée de la façon suivante:

Depuis le point de fixation ,les bâtiments suivent la ligne de crête qui est perpendiculaire au fleuve (carte 1).

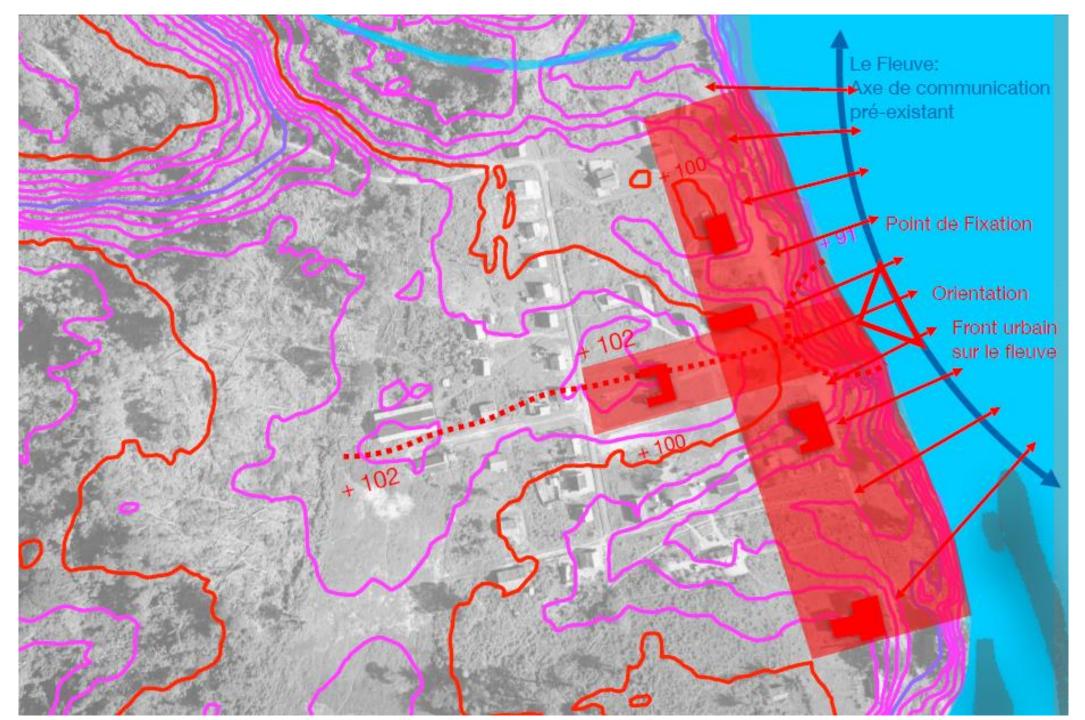
Le bourg va ensuite se développer perpendiculairement à cette ligne de crête selon des alignements parallèles au fleuve.

#### LES ALIGNEMENTS DU CENTRE BOURG

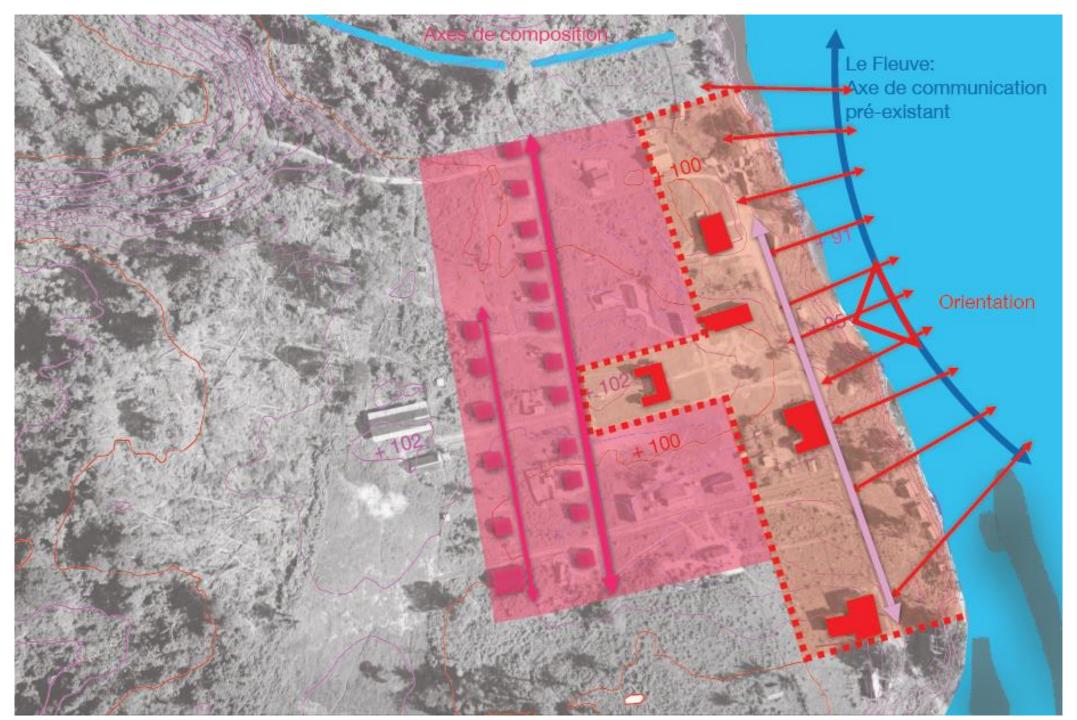
- On distingue un premier alignement formant une accolade avec la ligne de crête (carte 2).
- En limite de l'accolade viennent s'implanter des constructions qui présentent la même emprise et sont disposées de manière très ordonnée selon un alignement stricte. Cet alignement constitue l'axe de composition majeur à partir duquel le village va se développer (carte 3).
- On distingue un deuxième alignement, qui suit les mêmes principes d'implantation que le premier (carte 3).
- Enfin un troisième alignement en retrait respecte la même orientation que les deux premiers . Son extension est limitée par les contraintes topographiques. (carte 3).



Carte 1 la ligne de crête



Carte 2 Le premier alignement et l'accolade



Carte 3 les trois alignements et l'axe de composition majeur au milieu

### 6- Le bourg de Maripasoula en 1991

#### TOPOGRAPHIE HISTORIQUE DU BOURG DE MARIPASOULA EN 1991

La superposition des photographies aérienne de 1956 et 1991 permet de faire apparaître en rouge la persistance des implantations (carte 1).

L'implantation, les tracés et alignements ont autant de valeur patrimoniale que les constructions. L'ensemble caractérise l'identité morphologique et historique de la commune.

L'accolade présente en 1956 existe toujours et s'est agrandie du fait de la structuration du centre. Des voies transversales inexistantes en 1956 viennent maintenant partitionner l'accolade. (carte 2)

La direction d'implantation est conservée et la composition reste tournée vers le fleuve. Le point de fixation, le dégrad, reste inchangé.

#### LES AXES DE COMPOSITIONS DU CENTRE BOURG

L'axe de composition majeur est prolongé au nord et au sud avec l'implantation de nouvelles constructions.

Le deuxième alignement est également renforcé et on en remarque un troisième suivant le même principe de composition. (carte 3)

#### LES ESPACES TAMPONS

Les deux espaces « tampons » ou de liaison entre l'accolade et la composition du village semblent être davantage liés à l'accolade initiale. Ils ont le statut d'espace public. (carte 4)

#### LES VOIES DE COMMUNICATION

Le développement urbain le long du fleuve se poursuit. La direction d'implantation est prolongée et de nouvelles liaisons vers le fleuve sont créées. Une petite piste pour desservir quelques habitats dispersés le long du fleuve est créée et participe à la structuration de nouveaux espaces construits et aménagés le long du fleuve.

La liaison au Nord qui existait déjà en 1956 pour desservir l'aéroport s'affirme sur la photographie aérienne de 1991. La voie s'adapte aux reliefs du terrain, qui l'oblige à bifurquer vers l'ouest. Le développement des voies de communication engendre une nouvelle dynamique d'extension urbaine qui reste cependant connectée à l'aménagement initial. On assiste au développement de deux nouveaux axes de composition le long des pistes, selon une logique d'habitat opportuniste. (carte 5)

#### LES DEUX NOUVEAUX AXES DE COMPOSITION

Ces nouveaux axes de composition sont signalés en violet et en jaune (carte 5) et leur tracé est adapté à la topographie. Des poches d'habitat spontané en violet (carte 5) ou plus organisées en jaune viennent s'implanter le long de ces pistes .

On constate deux types de développement:

un premier développement le long du fleuve (accolade d'origine), qui reste la voie de communication majeure.

Un second le long des pistes.

Ces deux développement ont en commun la prise en compte de la topographie.



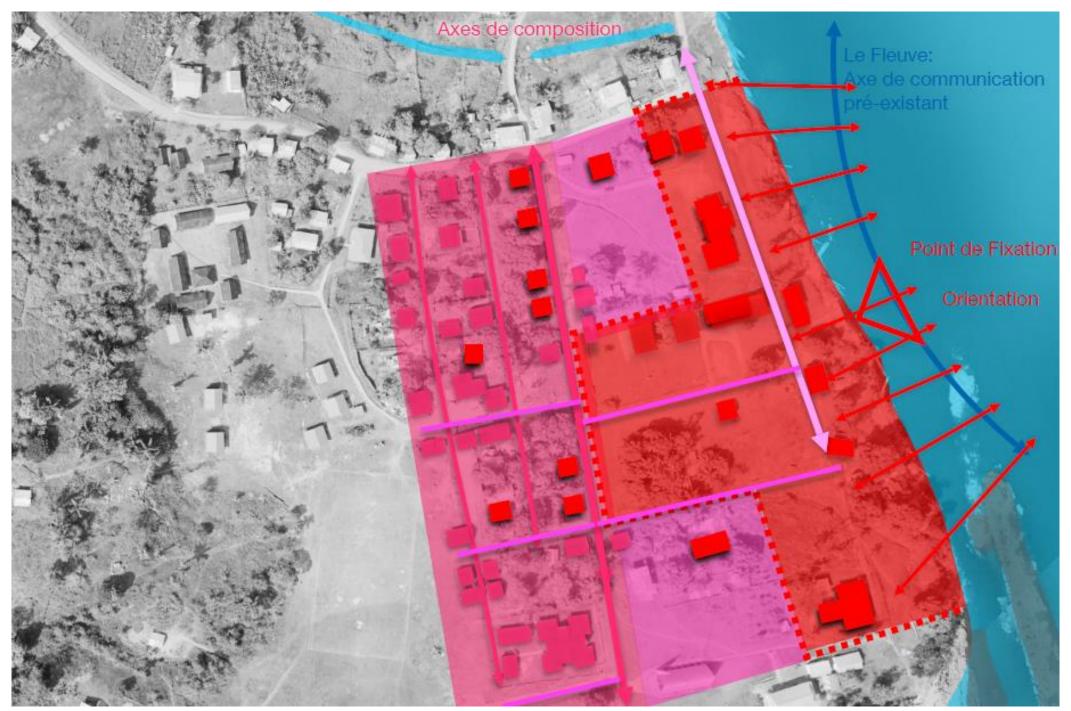
1-Persistance des implantations de 1956 à 1991



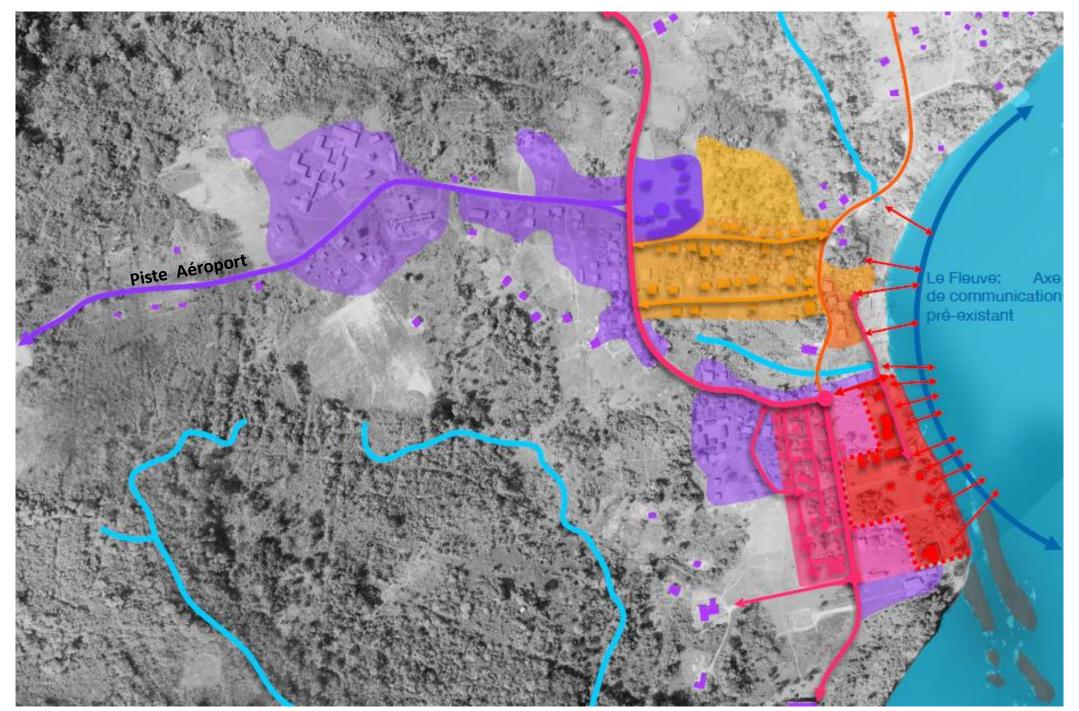
2- élargissement de l'accolade



3- - apparition des voies transversales



4– Mise en évidence des espaces publics (en rose clair)



5– l'extension du bourg le long des pistes et selon la topographie (violet et jaune)

# 7- Le bourg de Maripasoula en 2004

#### TOPORGAPHIE HISTORIQUE DU BOURG DE MARIPASOULA EN 2004

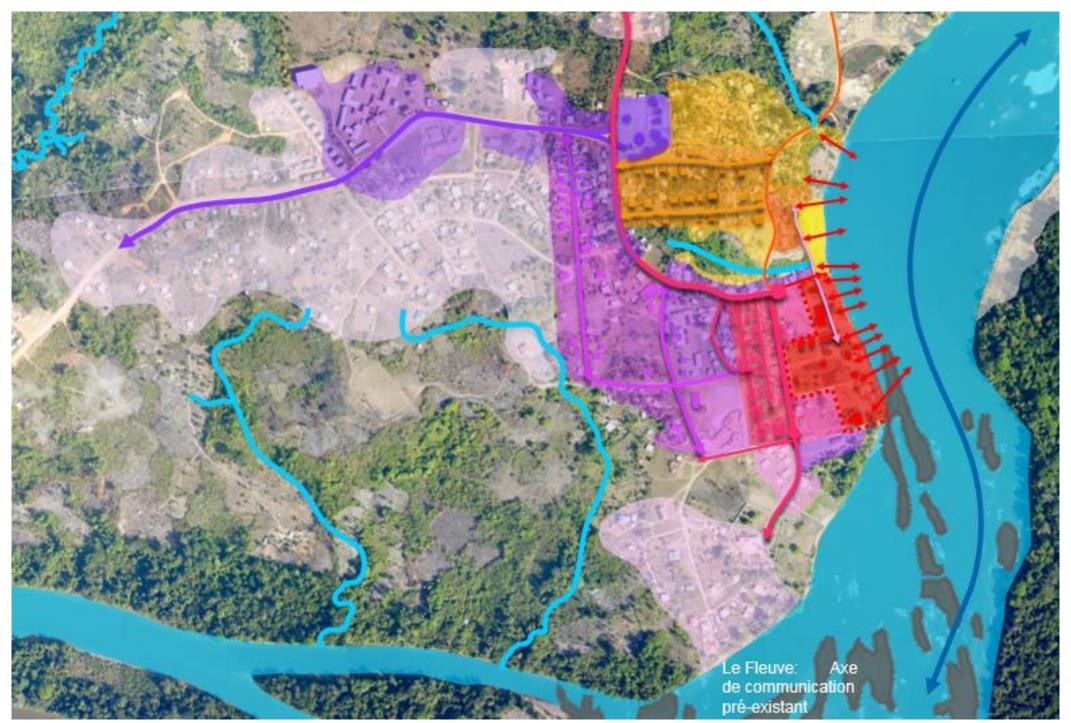
Le débarcadère a été déplacé et une place a été aménagée.

En face de Maripasoula sur la berge frontalière on constate l'apparition des premiers bâtiments de New Albina.

#### LES ALIGNEMENTS

On constate que le développement urbain suit le principe initial de parallélisme par rapport au fleuve et continue de suivre l'axe structurant initial. Ces principes de composition lient les différentes zones aménagées et apportent une cohérence à l'ensemble du développement urbain.

Le développement urbain le long des pistes se poursuit.



L'extension du bourg en 2004 selon les dispositions originales

# 8- Le bourg de Maripasoula en 2015

#### TOPORGAPHIE HISTORIQUE DU BOURG DE MARIPASOULA EN 2015

En 2015 on constate une croissance du développement urbain selon les pistes et la topographie. la dynamique de développement urbain le long du fleuve est limitée.

#### LE DÉVELOPPEMENT DE DEUX VILLAGES

- Le premier village se développe depuis le centre bourg à partir du fleuve.
- Le second village le long de la piste menant à l'aéroport et à Abdallah.
- L'aéroport et le fleuve ont une fonction similaire: ils relient le bourg à l'extérieur.

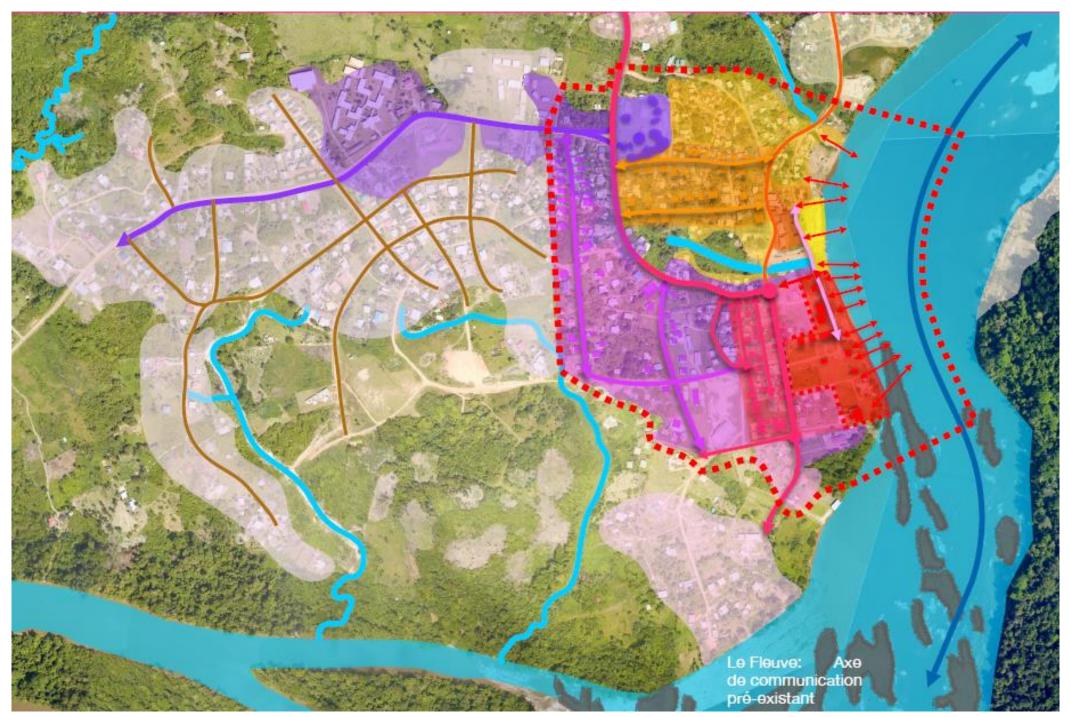
Ces deux villages réunis constituent le centre bourg historique de Maripasoula dont les limites sont proposées (pointillés rouges) sur la « carte de délimitation du centre bourg ».



Le bourg en de Maripasoula en 2015



Carte du bourg du Maripasoula en 2015: le développement urbain le long des pistes en fonction de la topographie



Carte du bourg de Maripasoula en 2015: délimitation du centre bourg d'après la topographie historique

# 9- Le quartier Abdallah

#### SITUATION DU QUARTIER D'ABDALLAH

La même méthode d'analyse de la topographie historique a été utilisée pour le quartier d'Adbdallah, sur la base des photographies aériennes depuis 1956 jusqu'en 2015.

Le quartier d'Abdallah existe déjà sur la photographie aérienne de 1956. Comme le centre bourg de Maripasoula le quartier est situé le long du fleuve . Il a pour limite, à l'ouest un relief et à l'est les sauts.

#### DÉVELOPPEMENT DU QUARTIER ABDALLAH

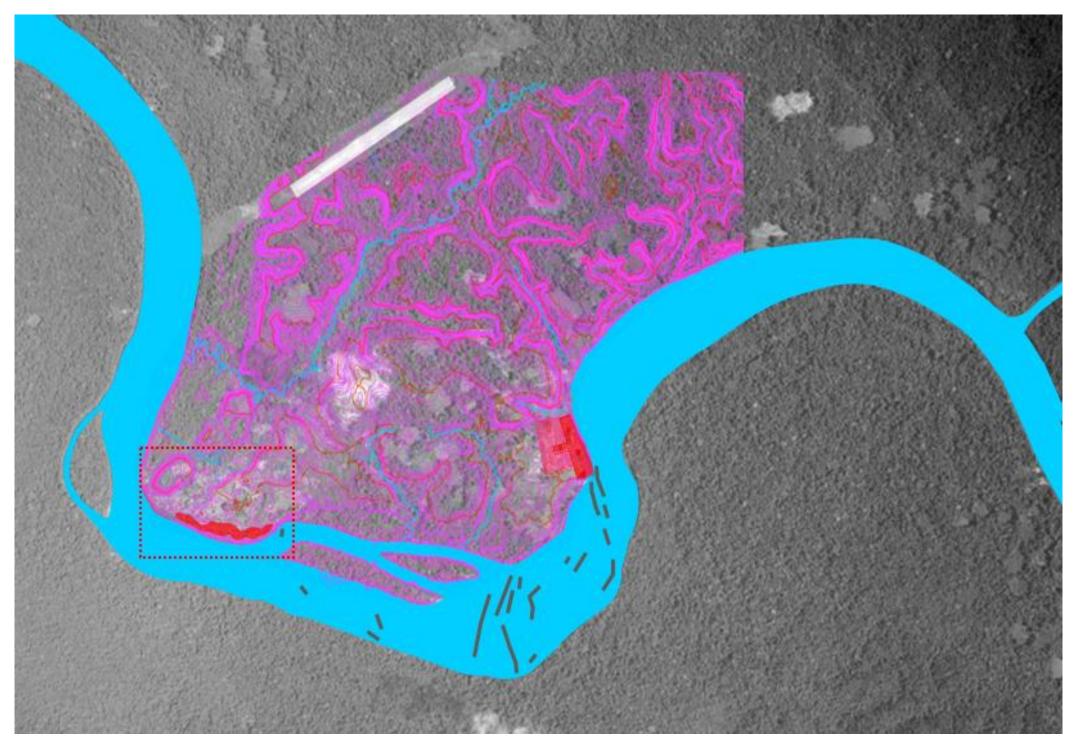
Comme le bourg de Maripasoula le quartier Abdallah se développe successivement:

- À partir du fleuve le long de la berge jusqu'au limites imposées par la topographie.
- Le long de la piste qui le relie au centre bourg.
- Par des voies secondaires greffées sur la piste principale.

(Carte 2)

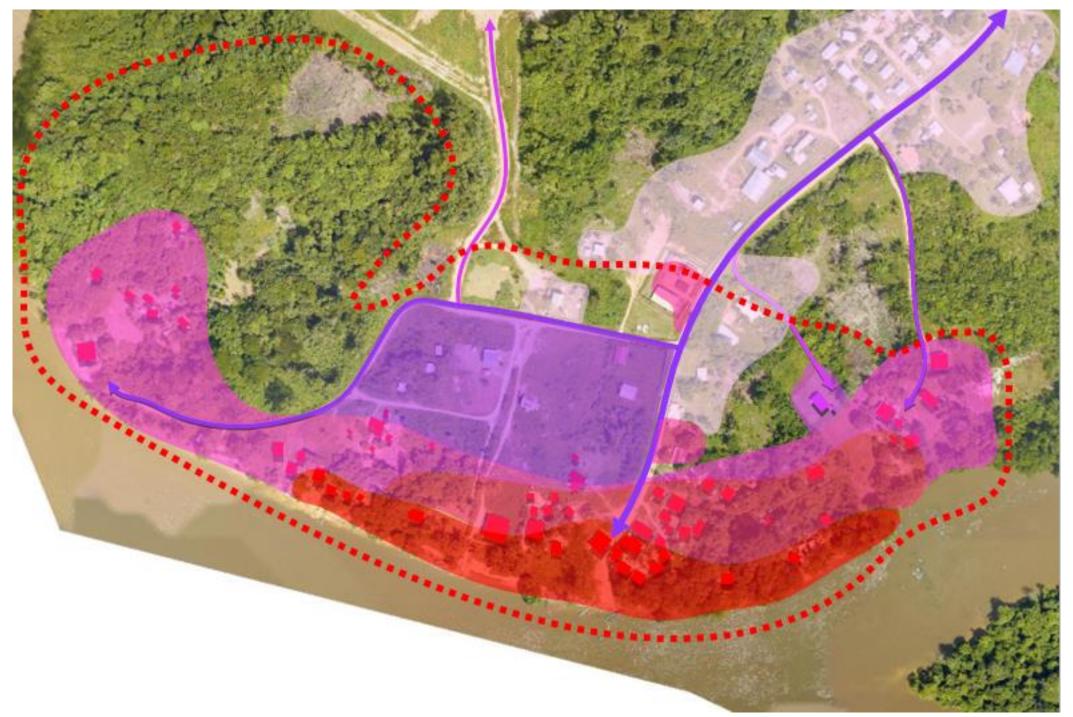
#### DÉLIMITATION DU QUARTIER ABDALLAH

La délimitation du quartier Abdallah est proposée à partir des conclusions de la topographie historique incluant la colline de l'ouest. (pointillés rouges carte 3)





Développement du quartier Abdallah de 1956 à 2016



Délimitation du quartier Abdallah

# PHASE 2: ÉTUDE D'IDENTIFCATION DE L'ARCHI-TECTURE, DU PAYSAGE ET DU CADRE DE VIE DANS LE PÉRIMÈTRE DU CENTRE BOURG DE MARIPASOULA

# 1-Analyse des séquences urbaines et architecturales

L'étude de terrain porte sur l'analyse de l'implantation, de la disposition et de l'organisation du bâti dans les périmètres retenus.

#### LA CHRONOLOGIE DU BÂTI

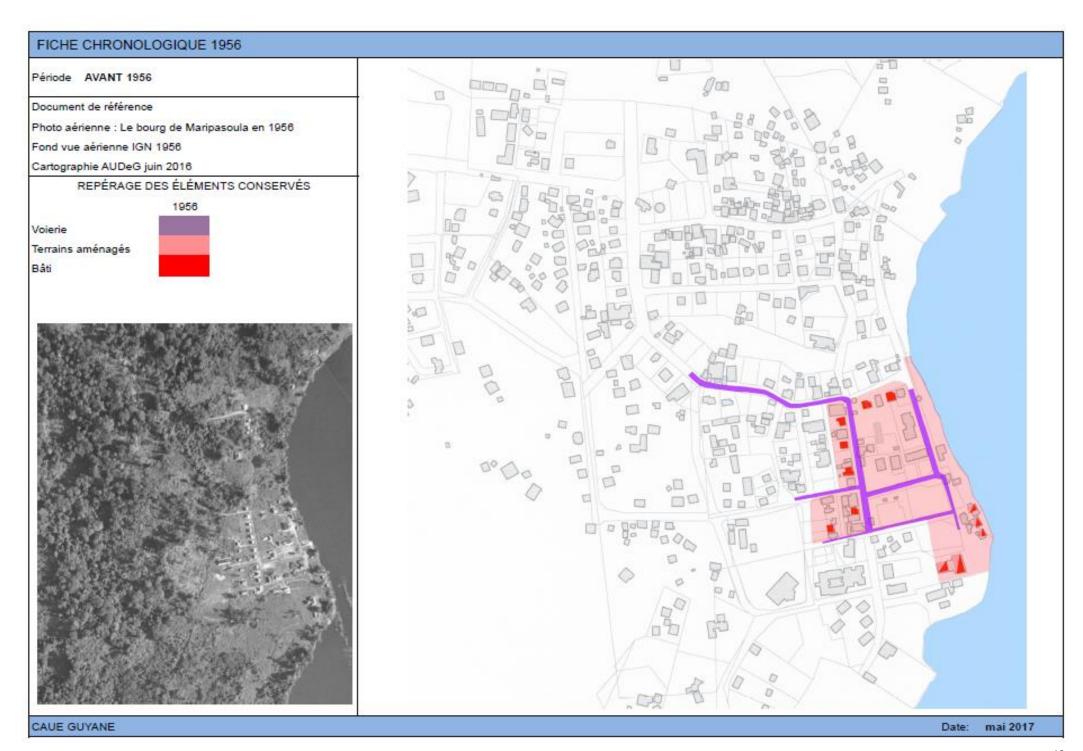
Dans un premier temps, une chronologie du bâti est constituée sur une base périodique de 10 ans. A ce stade d'identification elle est indicative. Une étude à l'immeuble, non prévue dans le cadre de la présente étude, permettrait de la certifier.

Dans le cas de Maripasoula, l'absence de photographie aérienne entre 1956 et 1991 pénalise fortement l'analyse de la première période de 40 ans (une photographie des année 1980, citée dans la littérature, n'a pas pu être retrouvée).

D'autre part, les documents que nous avons pu consulter ne permettent pas de fixer une date précise de début de construction à Maripasoula.

En conséquence, il est proposé une chronologie relative formalisée par les fiches suivantes:

- 01-Fiche chronologique 1956
- 02-Fiche chronologique 1956-1991
- 03-Fiche chronologique 1991-2001
- 04-Fiche chronologique 2001-2015



#### FICHE CHRONOLOGIQUE 1991

Période 1956 à 1991

Document de référence

Photo aérienne : Le bourg de Maripasoula en 2001

Fond vue aérienne IGN 2001 Cartographie AUDeG juin 2016

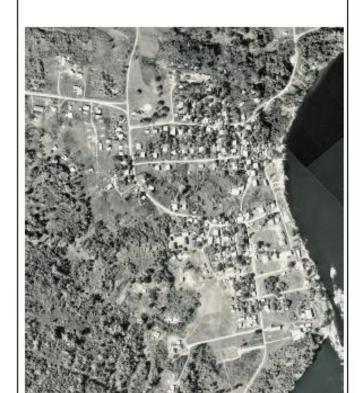
REPÉRAGE DES ÉLÉMENTS CONSERVÉS

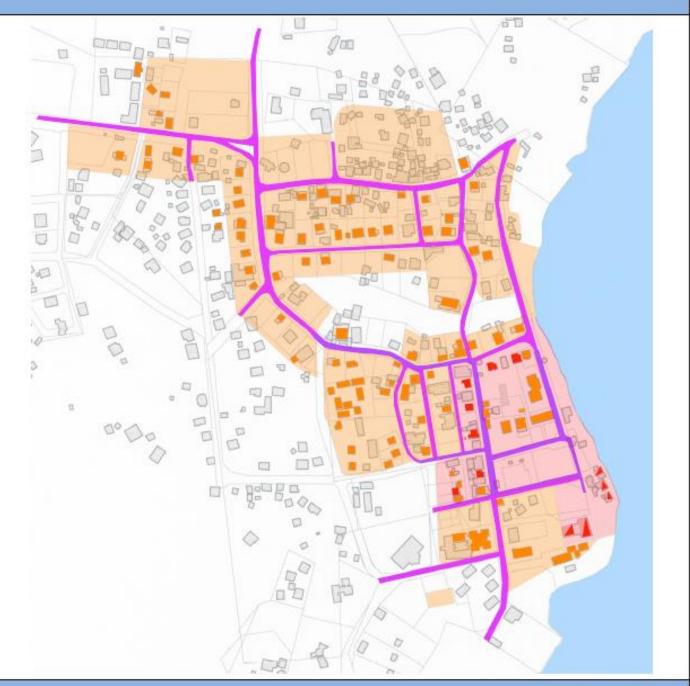
1956 1991

Voierie

Terrains aménagés

Bâti





CAUE GUYANE

Date: mai 2017

#### FICHE CHRONOLOGIQUE 2001

Période 1991 à 2001

Document de référence

Photo aérienne : Le bourg de Maripasoula en 2001

Fond vue aérienne IGN 2001 Cartographie AUDeG juin 2016

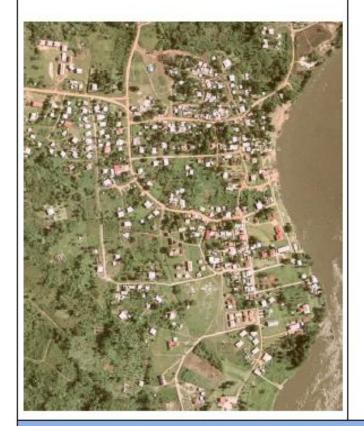
REPÉRAGE DES ÉLÉMENTS CONSERVÉS

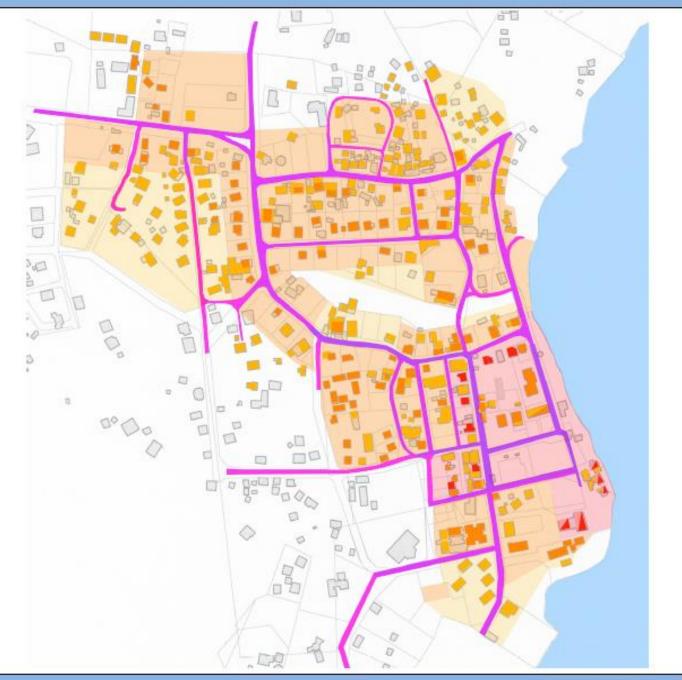
1956 1991 2001

Voierie

Terrains aménagés

Bâti





CAUE GUYANE

Date: mai 2017

# FICHE CHRONOLOGIQUE 2015 Période 2001 à 2015

Document de référence

Photo aérienne : Le bourg de Maripasoula en 2001

Fond vue aérienne IGN 2001 Cartographie AUDeG juin 2016

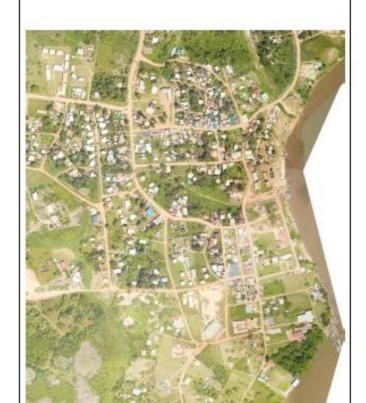
REPÉRAGE DES ÉLÉMENTS CONSERVÉS

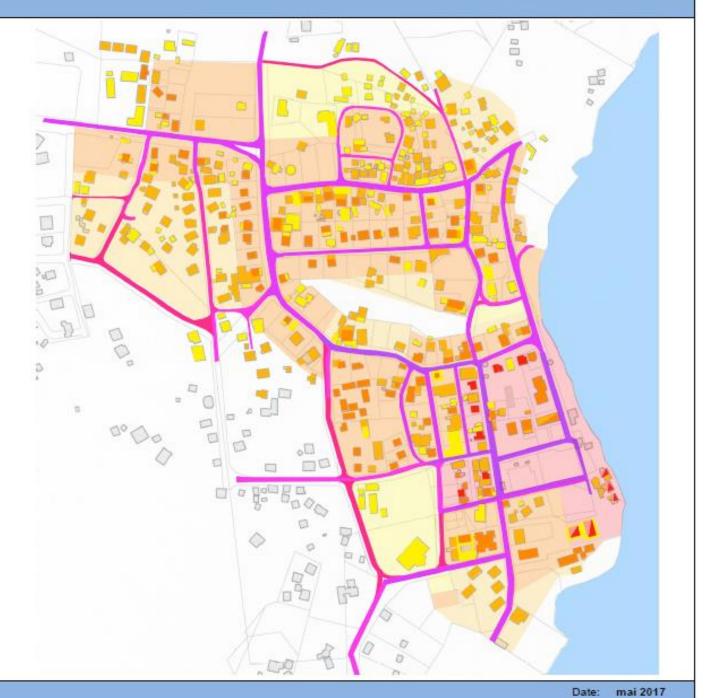
1956 1991 2001 2015

Voierie

Terrains aménagés

Bâti





# 1-Analyse des séquences urbaines et architecturales

#### LES ENSEMBLES BÂTIS

Dans un deuxième temps, sont repérés des groupes d'immeubles bâtis ou non bâtis, nommés « Ensembles ».

Ces ensembles cohérents d'implantation du bâti, sont analysés par les « fiches Ensembles » qui décrivent les caractères suivants :

- Insertion de l'ensemble considéré dans la chronologie relative,
- Implantation du bâti sur le terrain en fonction des données topographiques, hydrauliques et climatiques,
- Disposition des éléments bâtis les uns par rapport aux autres et en fonction des circulations,
- Disposition des plantations par rapport au bâti et à la topographie.

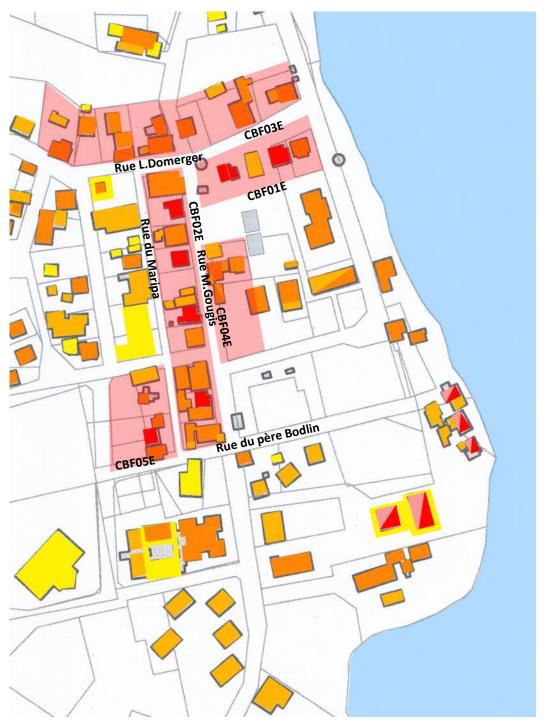
Ces « fiches ensembles » proposent un niveau d'intérêt de l'ensemble considéré selon les critères de chronologie, de typologie urbaine et de typologie architecturale.

#### LA ZONE CENTRE BOURG FLEUVE (CBF)

La zone Centre Bourg Fleuve se développe autour de la place de la Mairie. Elle correspond à la première implantation délimitée par la topographie historique (cf carte page 30).

Cinq ensembles ont été identifiés dans cette zone, et font chacun l'objet d'une fiche :

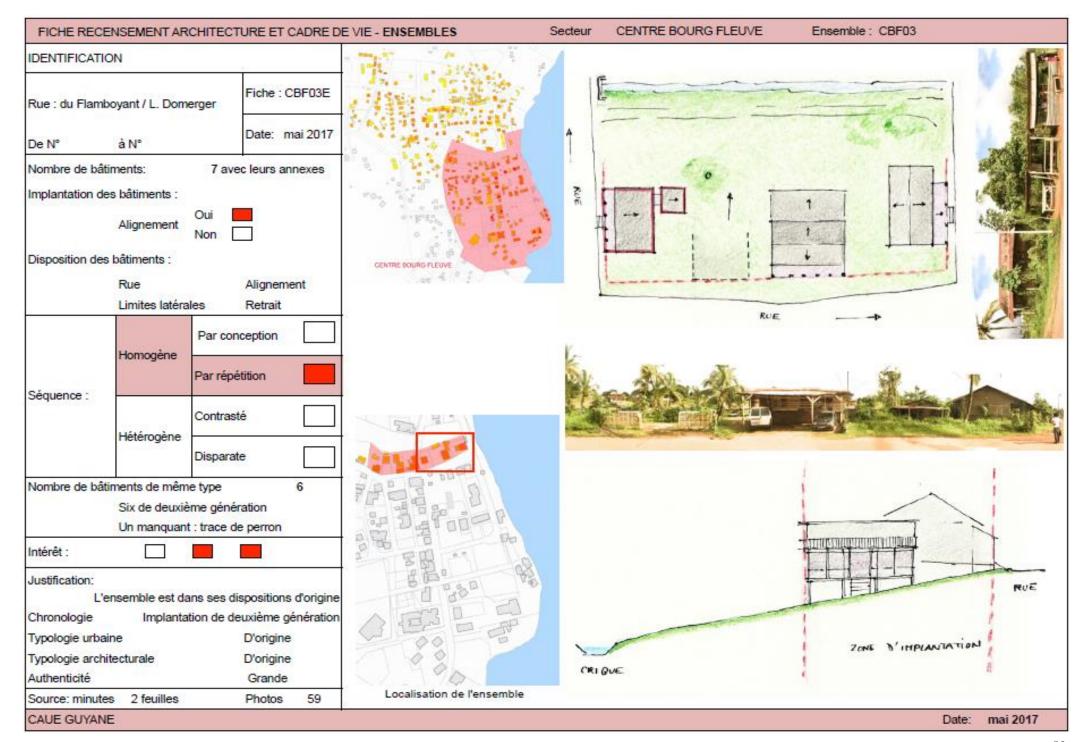
- CBF01E correspondant au groupe de maisons bordant la place de la Mairie au Nord,
- CBF02E correspondant à l'alignement de maisons du côté impair de la rue M.Gougis,
- CBF03E correspondant au groupe de maison du côté Nord de la rue L.Domerger,
- CBF04E correspondant au groupe de maisons du côté pair de la rue M.Gougis,
- CBF05E correspondant au groupe de maisons à l'angle des rues du Maripa et du Père Boblin



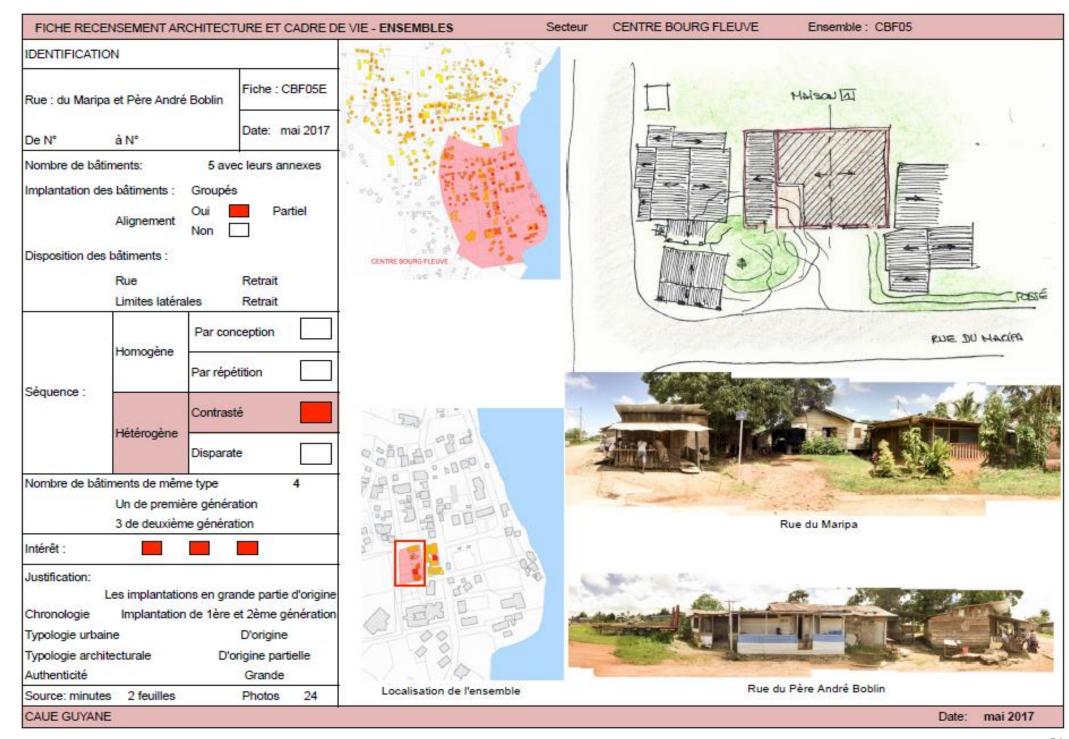
Plan de localisation des séquences architecturales et urbaines de la zone CBF











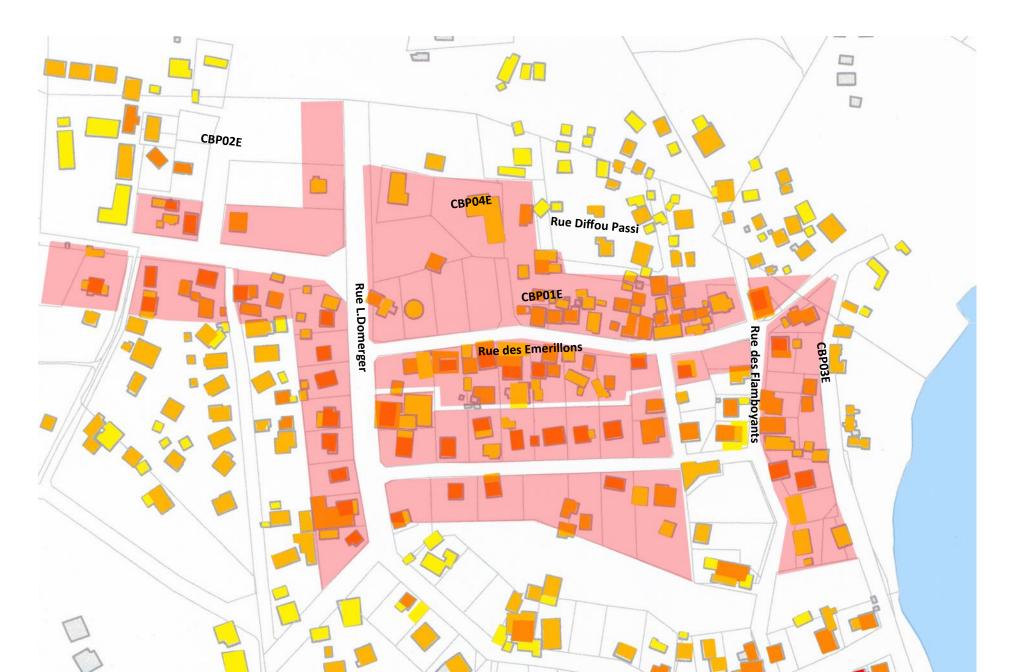
# 1- Analyses des séquences urbaines et architecturales

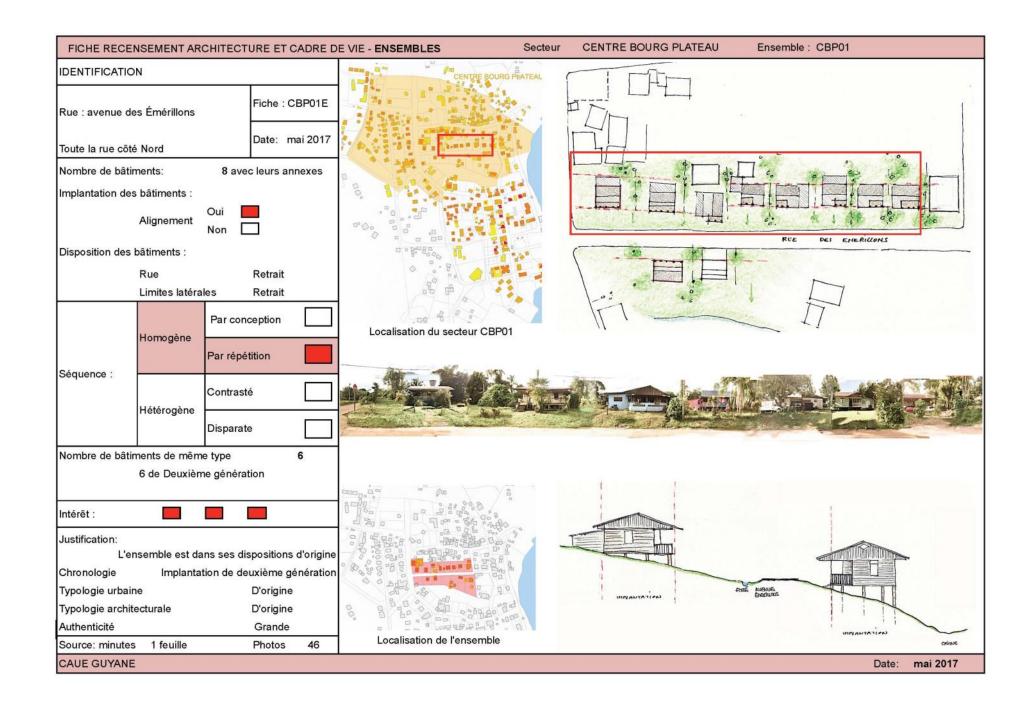
#### LA ZONE CENTRE BOURG PLATEAU (CBP)

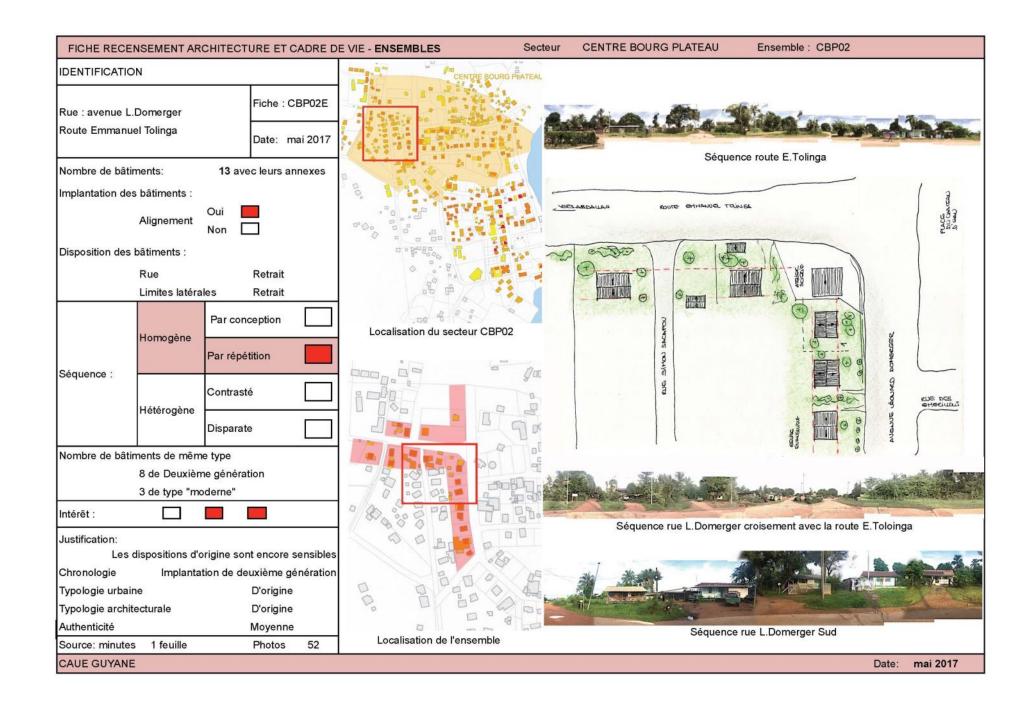
La zone Centre Bourg Plateau se développe au Nord du Centre Bourg Fleuve, sur la « Montagne » depuis le fleuve à l'Est, jusqu'à la piste de l'aéroport à l'Ouest. Elle correspond à la première extension du Bourg, dirigée par la piste, et identifiée par la topographie historique.

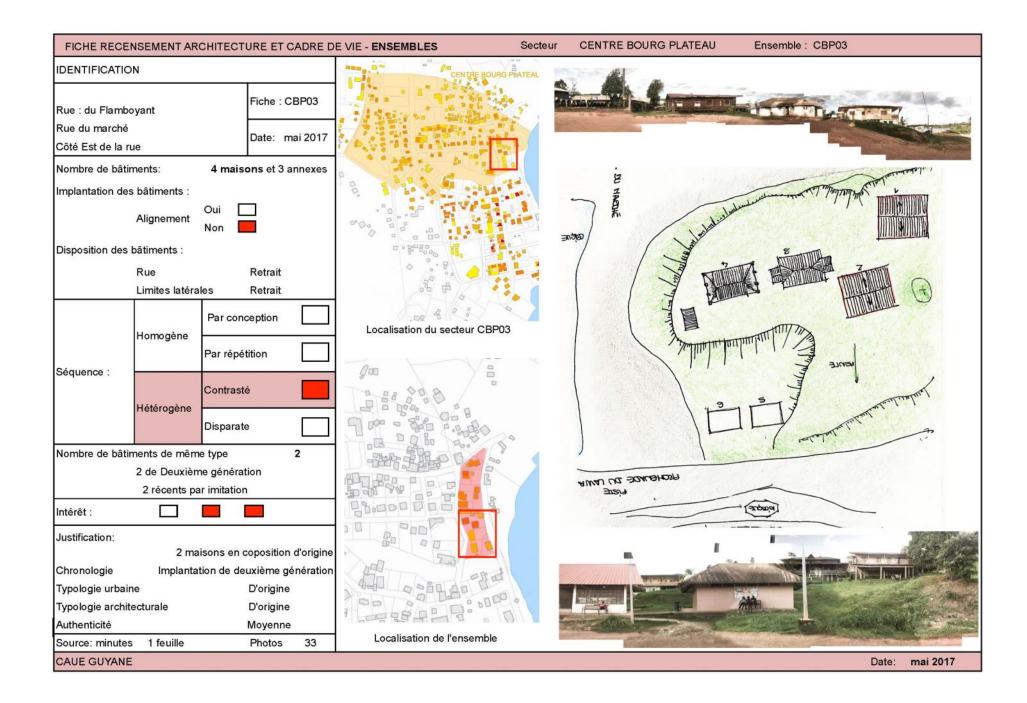
Quatre ensembles ont été identifiés dans cette zone, et font chacun l'objet d'une fiche :

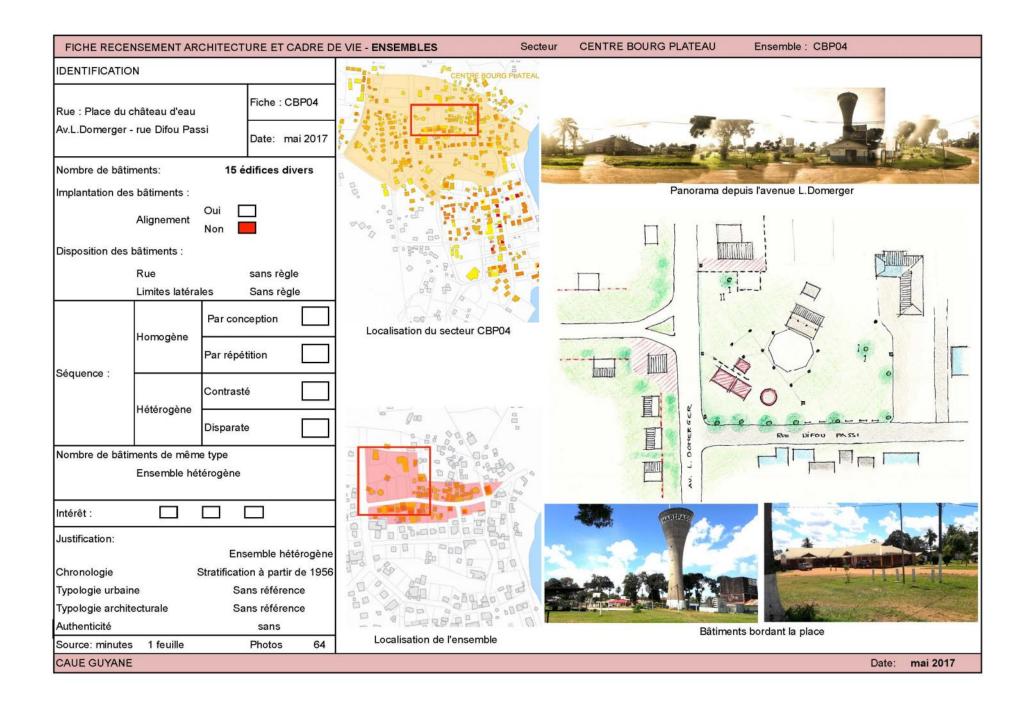
- CBP01E correspondant au groupe de maisons bordant l'avenue des Émérillons,
- CBP02E correspondant aux alignements bordant la rue L.Domerger et la route Emmanuel Tolinga, à leur croisement,
- CBP03E correspondant au groupe de maisons bordant la rue du Flamboyant après la rue du Marché,
- CBP04E correspondant à l'ensemble constitué par la place du château d'eau.











### 1- Analyses des séquences urbaines et architecturales

#### LES BATIMENTS REPRÉSENTATIFS

Ces « fiches ensembles » sont complétées par des « fiches Bâtiments » qui présentent, pour chaque ensemble cohérent, un bâtiment considéré comme représentatif d'une époque et/ou de chacune des organisations du bâti de l'ensemble auquel il appartient.

La fiche décrit pour chaque bâtiment :

- Son insertion dans la chronologie relative,
- Sa volumétrie,
- sa composition,
- sa structure et ses matériaux constitutifs

Elle propose une orientation typologique fondée uniquement sur l'implantation, le mode constructif et la volumétrie.

La « fiche bâtiment » donne un niveau d'intérêt du bâti considéré selon les critères de datation relative et de typologie architecturale.

Le rapprochement des « fiches Ensembles» et des « fiches Bâtiments» permet de proposer un niveau d'authenticité de chaque ensemble et des bâtiments qui le composent. Le niveau d'authenticité est d'autant plus élevé que les références chronologiques de l'ensemble et des bâtiments concordent.

#### LA ZONE CENTRE BOURG FLEUVE (CBF)

L'ensemble CBF01E bordant la place de la Mairie au Nord a fait l'objet d'une fiche bâtiment :

• CBF01M1 – Maison d'origine du bourg – 1ère génération

L'ensemble CBF02E de maisons du côté impair de la rue M.Gougis, a fait l'objet de deux fiches bâtiments :

- CBF02M1 Maison d'origine du bourg 1ère génération
- CBF02M2 Maison d'origine du bourg 1ère génération

L'ensemble CBF03E de maisons du côté Nord de la rue L.Domerger a fait l'objet d'une fiche bâtiment :

 CBF03M1 – Maison de la première extension du bourg – 2ème génération

L'ensemble CBF04E du groupe de maisons du côté pair de la rue M.Gougis a fait l'objet d'une fiche bâtiment :

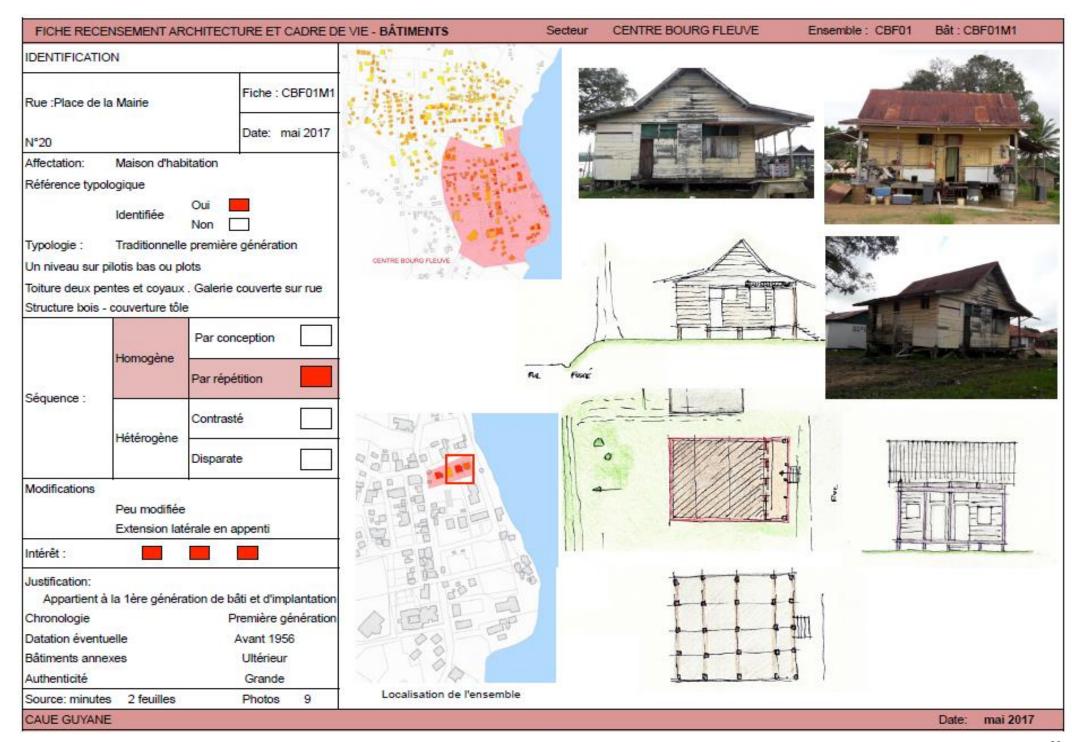
 CBF04M1 – Maison de la période d'extension du bourg – 2ème génération

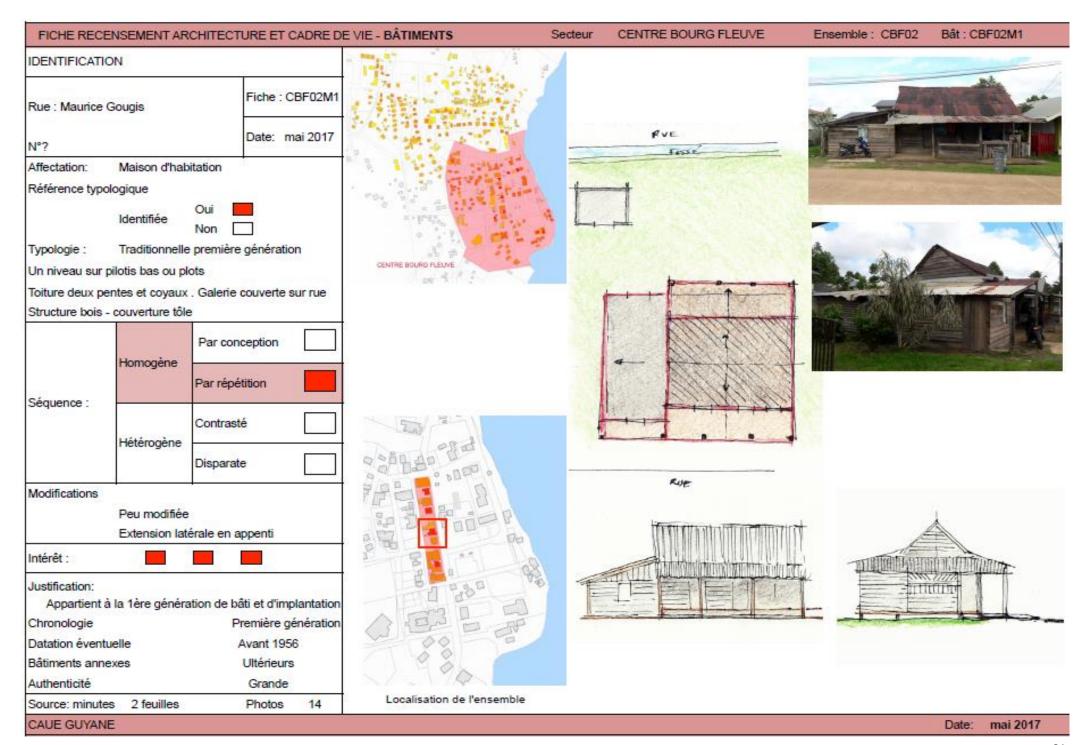
L'ensemble CBF05E du groupe de maisons à l'angle des rues du Maripa et du Père Boblin a fait l'objet d'une fiche bâtiment :

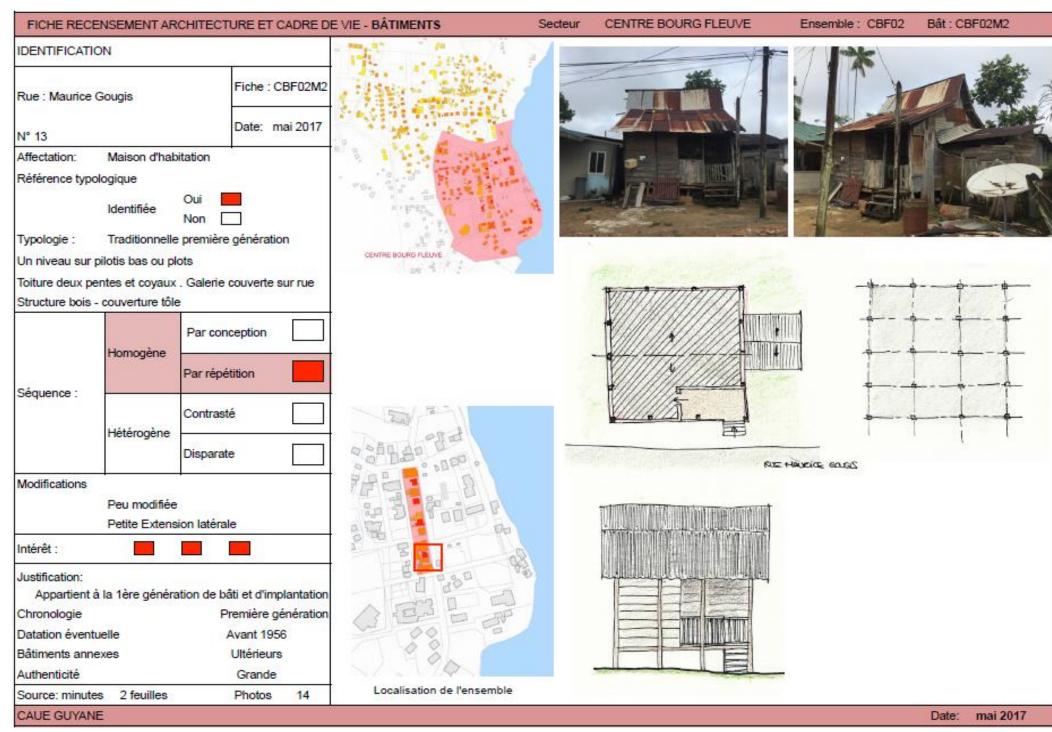
 CBF05M1 – Maison de la période d'extension du bourg – 2ème génération

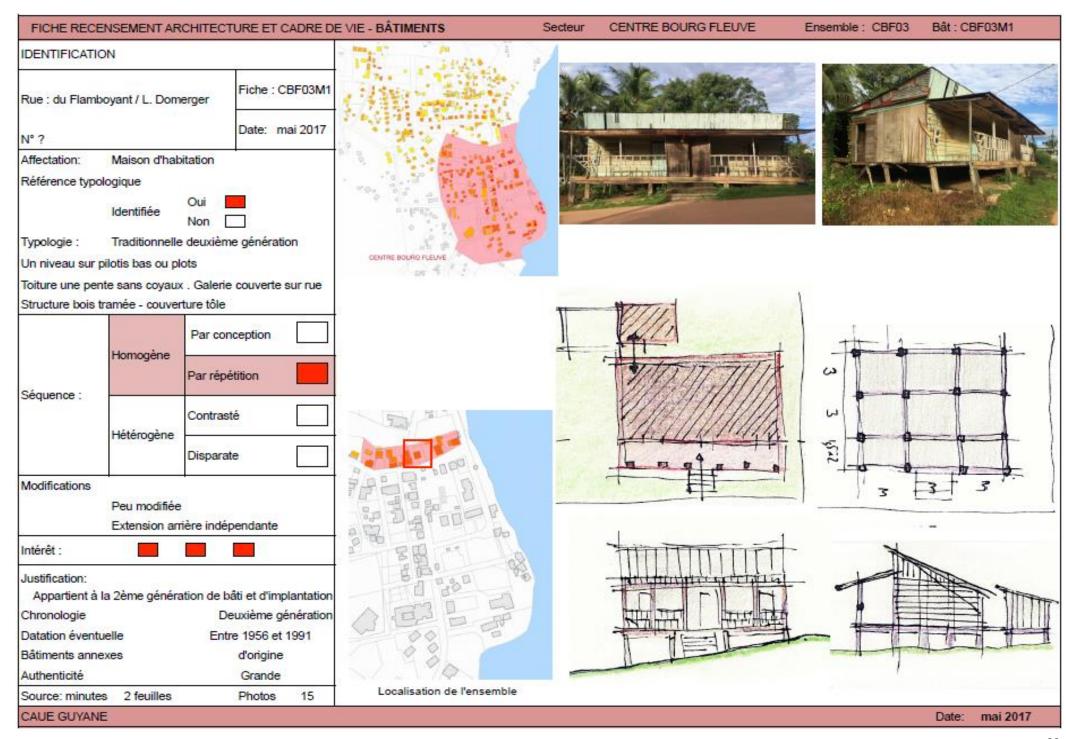
Deux autres fiches bâtiments ont été réalisées pour des immeubles n'appartenant pas à des ensembles, mais considérés comme représentatifs d'une époque :

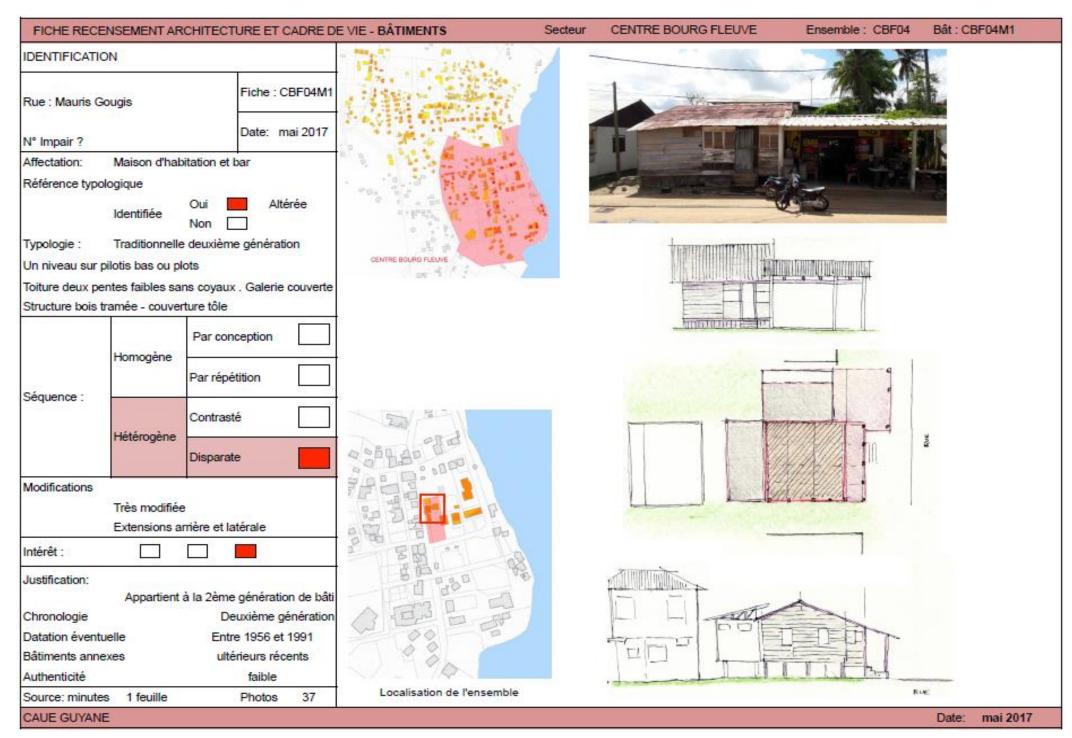
- CBF04M2- Maison de la période d'extension du bourg Typologie dite « moderne »
- CBF06M1- Maison de la période d'extension du bourg Typologie dite « moderne »

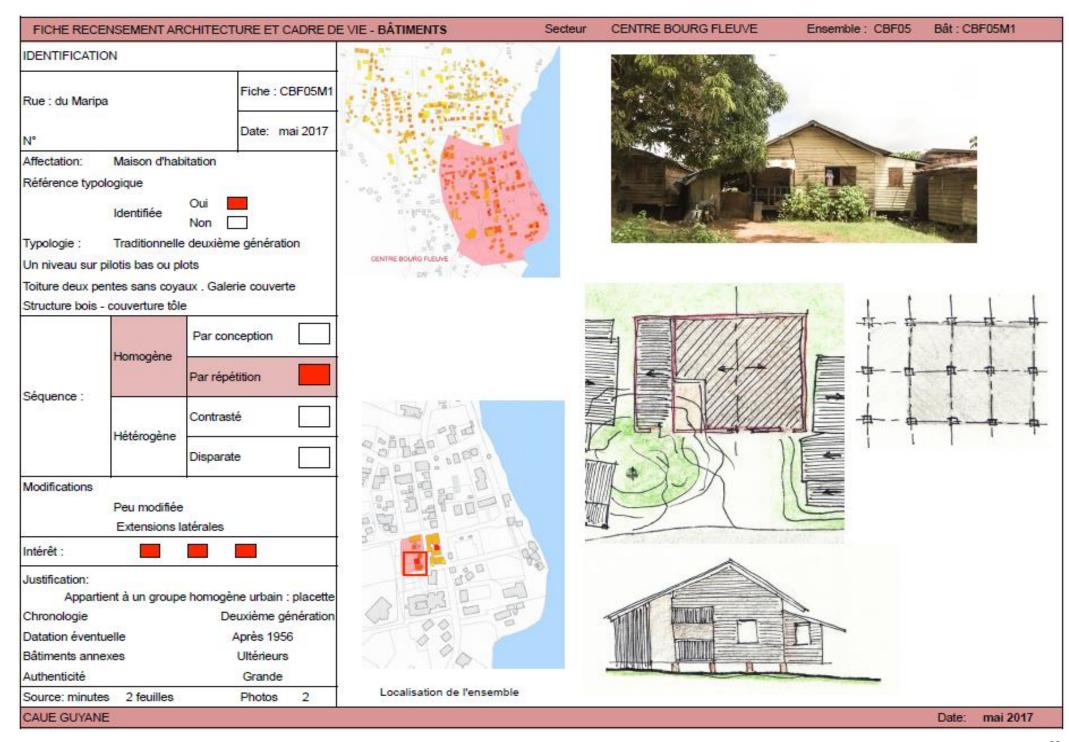


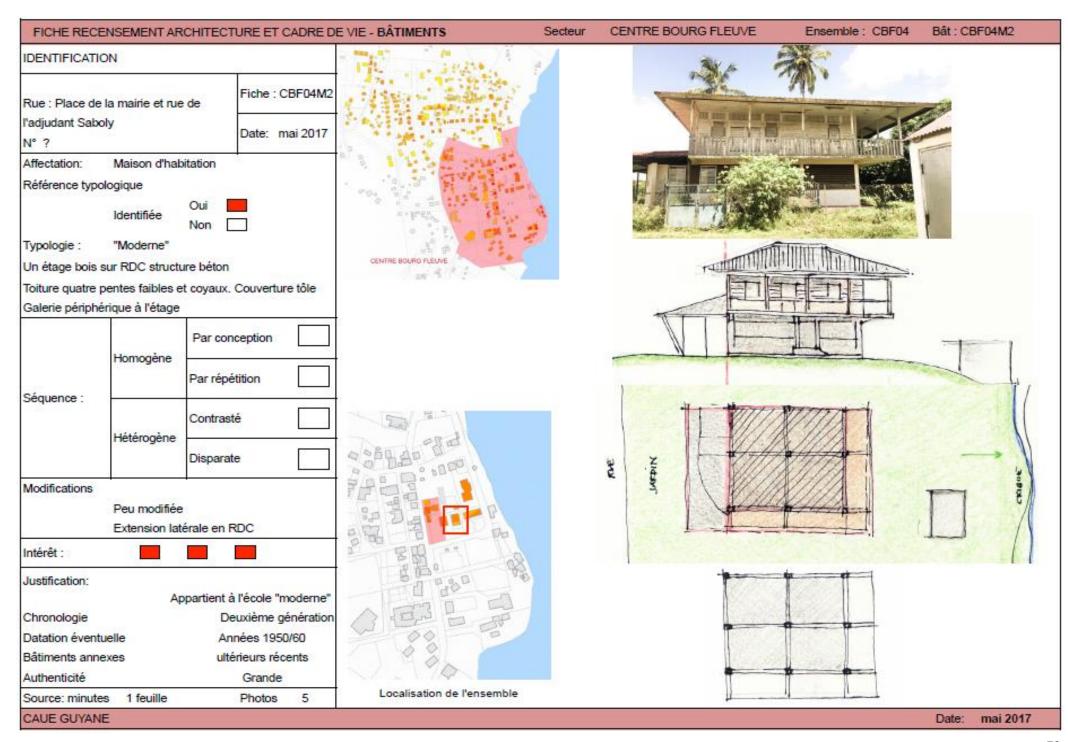


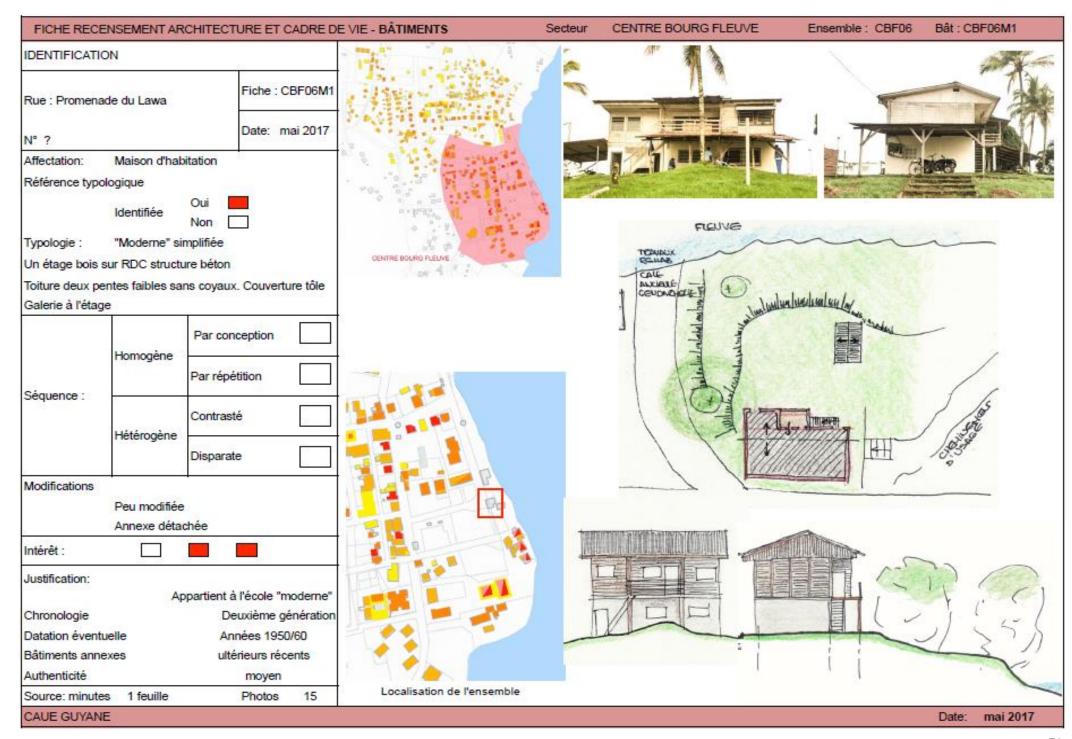












# 1- Analyses des séquences urbaines et architecturales

#### LA ZONE CENTRE BOURG PLATEAU (CBP):

L'ensemble CBP01E de part et d'autre de l'avenue des Émérillons a fait l'objet de trois fiches bâtiments :

- CBP01M1 Maison d'origine de la première extension du bourg
   2ème génération
- CBP01M2- Maison d'origine de la première extension du bourg - 1ère génération tardive
- CBP01M3 Maison d'origine de la première extension du bourg
   2ème génération

L'ensemble CBP02E dans l'angle des rues L.Domerger et E.Tolinga a fait l'objet de deux fiches bâtiments :

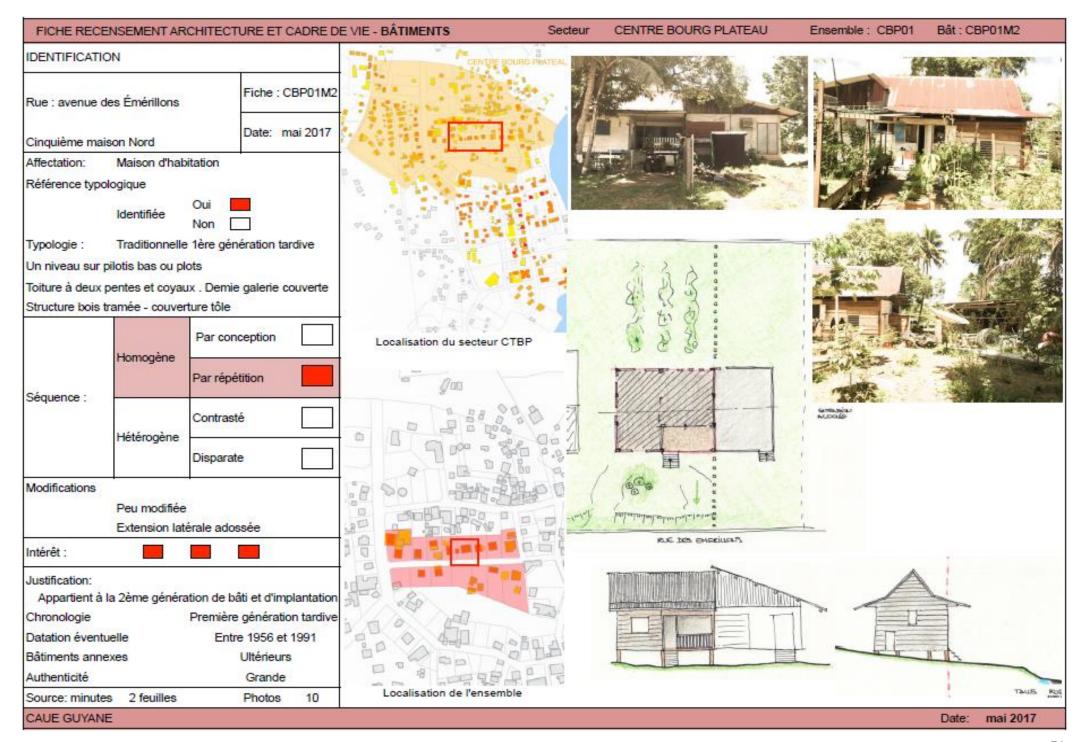
- CBP02M1 Maison de la première extension du bourg 2ème génération
- CBP02M2- Maison de la première extension du bourg -Ecole « moderne » tardive

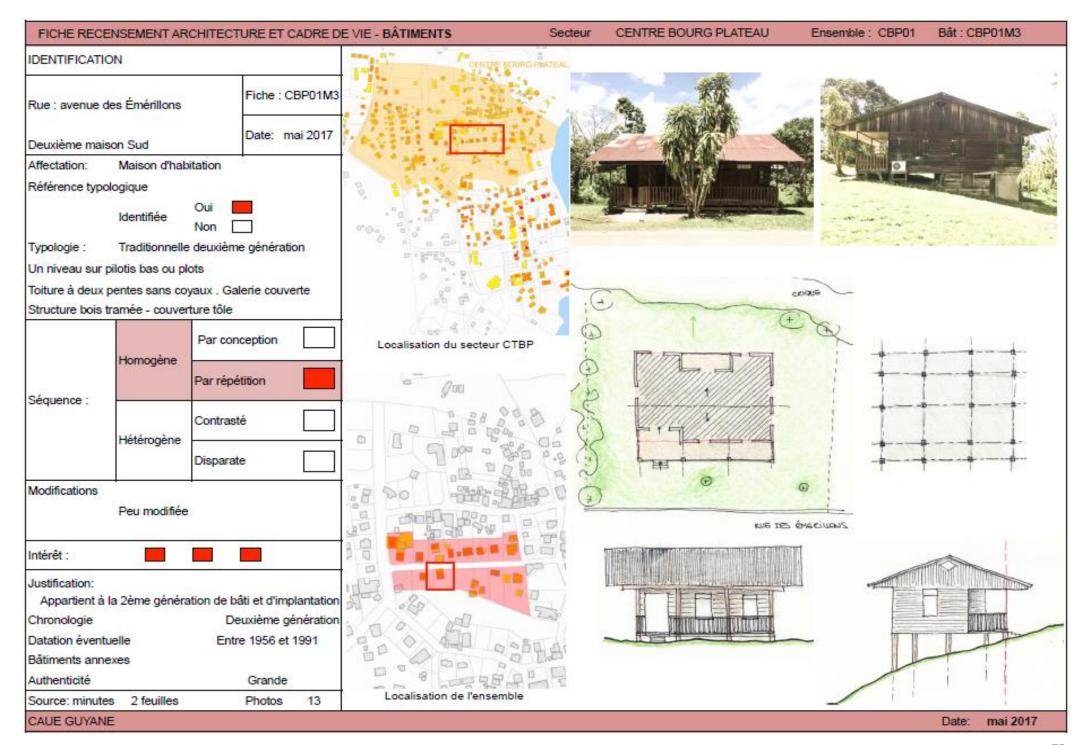
L'ensemble CBP03E dans l'angle des rues du Flamboyant et du Marché a fait l'objet d'une fiche bâtiment :

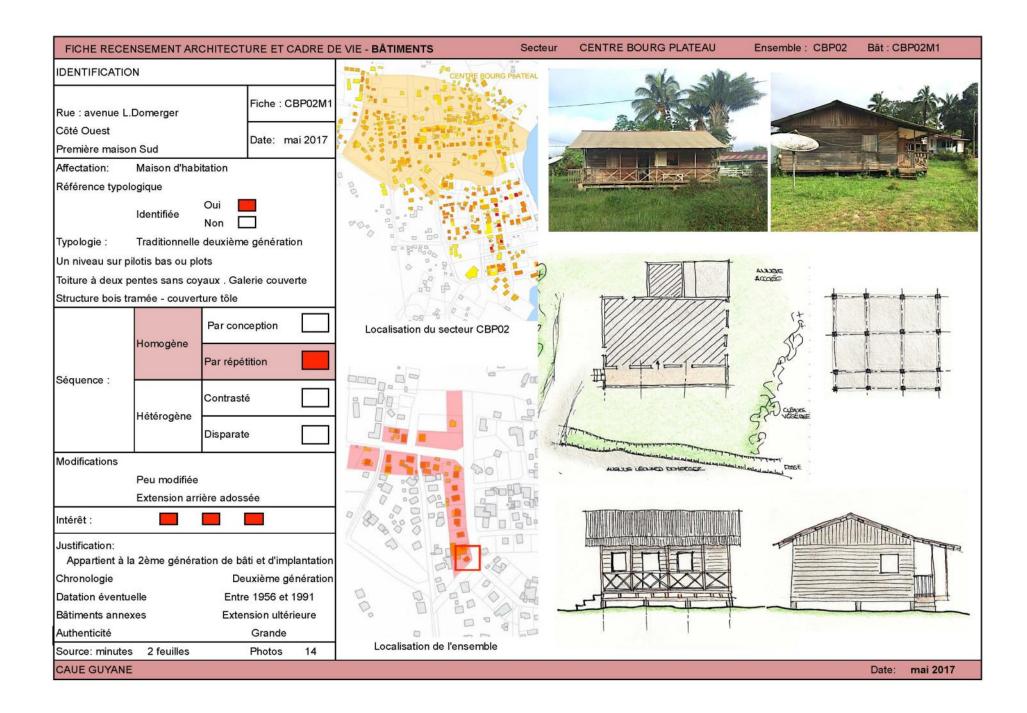
 CBP03M1 – Maison de la première extension du bourg – 2ème génération tardive L'ensemble CBP04E réunissant les bâtiments de la place du château d'eau et de la rue Difou Passi a fait l'objet d'une fiche bâtiment :

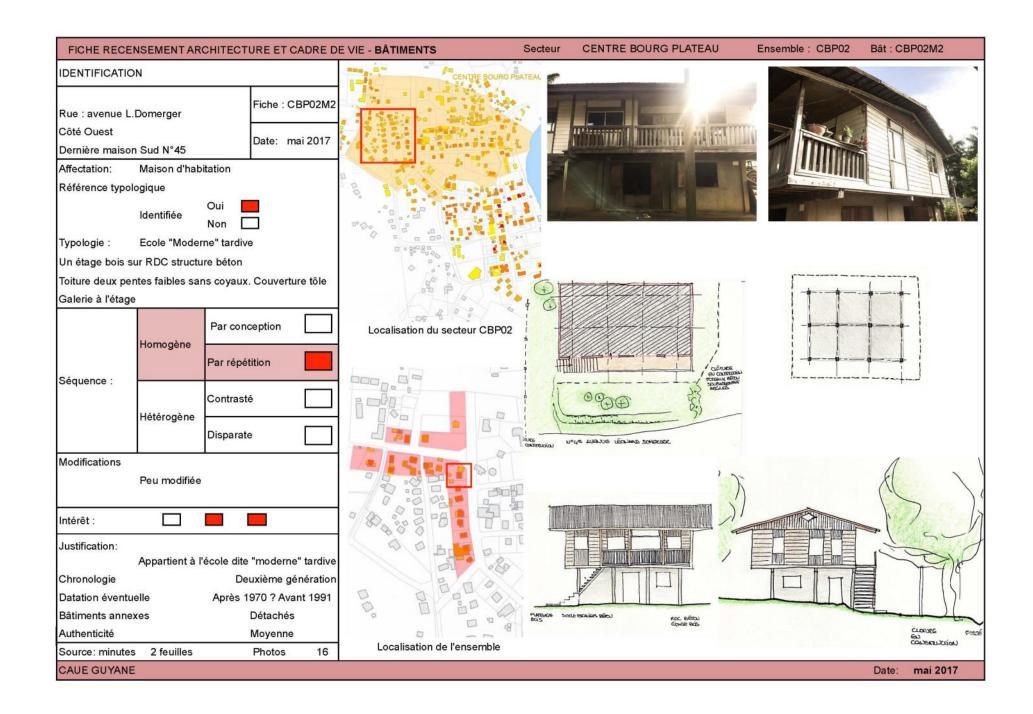
CBP04M1 – Maison de la première extension du bourg
 - 2ème génération tardive

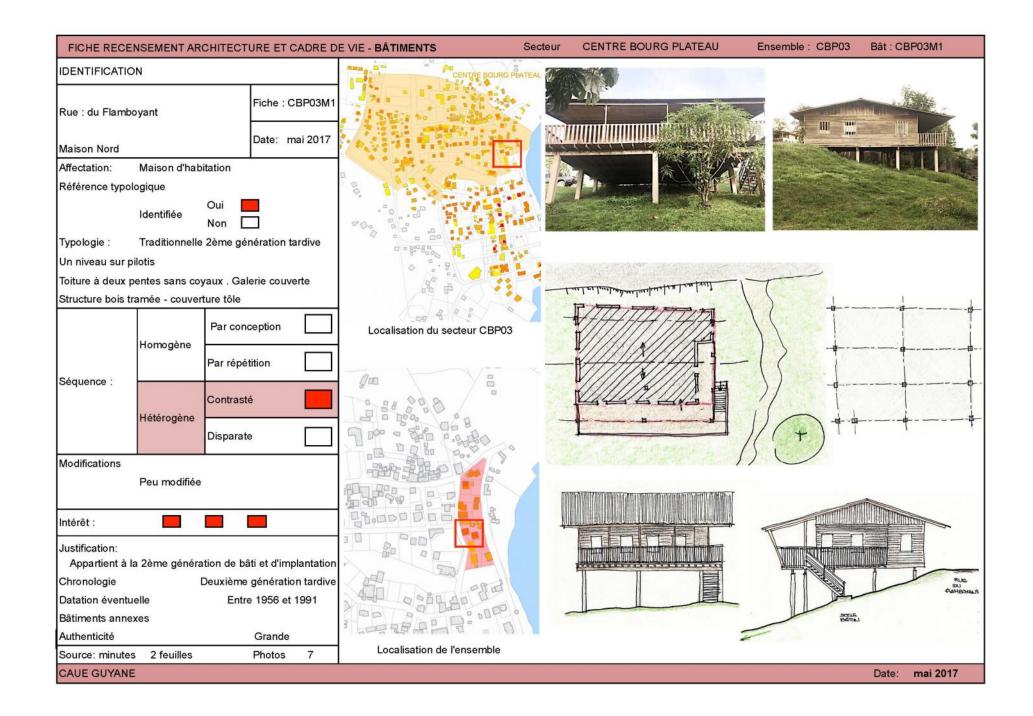


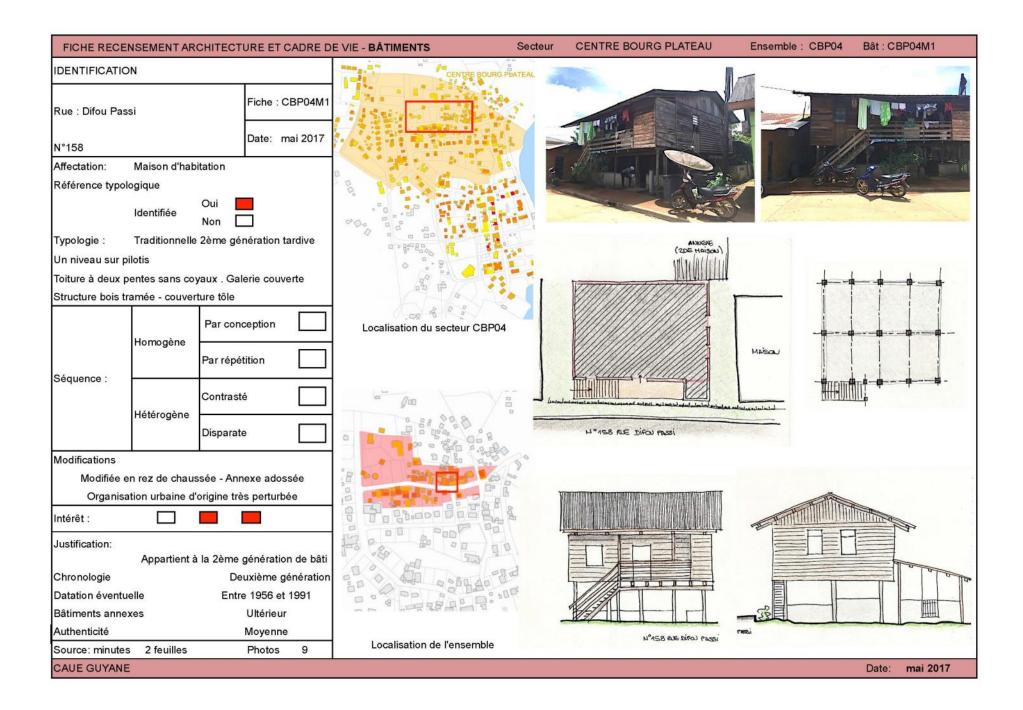












## 1- Analyses des séquences urbaines et architecturales

### **SYNTHÈSE**

L'analyse conjointe des fiches « Ensembles » et « Bâtiments » permet la mise en évidence de séquences urbaines et architecturales, présentant une homogénéité d'implantation et de disposition des bâtiments ainsi qu'une cohérence architecturale.

### LA ZONE CENTRE BOURG FLEUVE (CBF):

Les quatre séquences (en rouge), place de la Mairie, rue M. Gougis numéros impairs, avenue L. Domerger et rue du Maripa répondent aux mêmes principes d'implantation et de disposition des bâtiments sur le terrain :

- Implantation des constructions en haut de pente,
- Caniveaux, canaux, criques en bas de pente afin de recueillir les eaux de ruissèlement du terrain,
- Bâtiments non accolés, l'espace entre eux étant généralement équivalent à l'espace bâti,
- Annexes généralement accolées en appentis ou en prolongement du bâtiment,
- Plantations d'arbres à hautes tiges disposées dans la partie libre du terrain, généralement à l'arrière de la maison.

Les six maisons subsistant du premier bourg de Maripasoula, en rouge se situent dans les séquences de la place de la mairie (2 maisons en CRF01E) et de la rue M. Gougis numéros pairs (4 maisons en CBF02E). Ces six maisons caractéristiques de la première architecture du bourg sont dites de « première génération ».

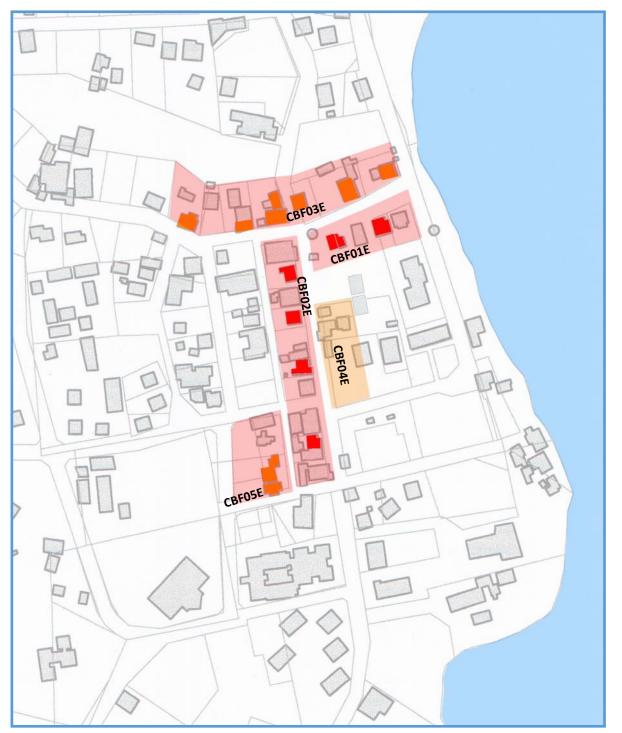
Elles sont constituées d'un niveau sur soubassement sur pilotis bas ou plots. Elles présentent toujours une galerie couverte sur rue, une toiture à deux fortes pentes et longs coyaux. Elles sont entièrement construites en bois (structure et façades).

La séquence de l'avenue L. Domerger (CBF03E) est constituée en majorité de maisons de deuxième génération dont les plus représentatives se situent au croisement avec la rue du flamboyant.

Cette deuxième génération se caractérise par des dispositions semblables à celles de la première génération mais avec les variantes suivantes :

- volumétrie plus importante,
- pentes de toit plus faibles, dues probablement à la généralisation de l'emploi de la tôle ondulée,
- les annexes se développent en bâtiments indépendants ou accolés.

La séquence de la rue du Maripa (CBF05E) répond à cette typologie.



Plan de synthèse des séquences architecturales et urbaines de la zone CBF

## 1- Analyses des séquences urbaines et architecturales

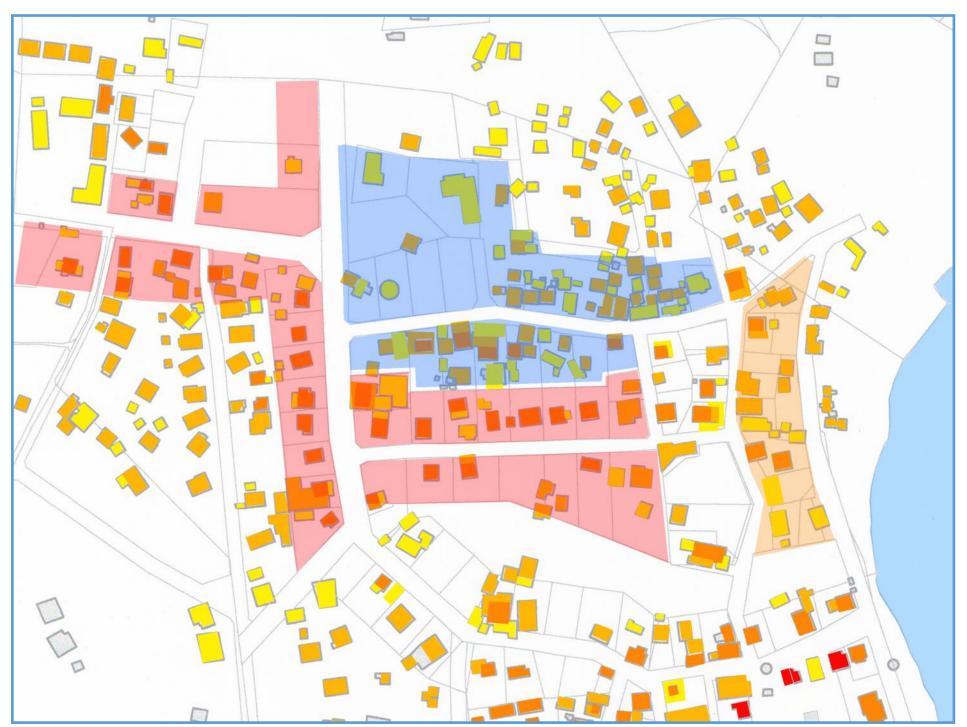
### LA ZONE CENTRE BOURG PLATEAU (CBP):

La séquence (en rouge) de l'avenue des Emérillons (CBP01E) répond aux mêmes principes d'implantation et de disposition des bâtiments sur le terrain que ceux des quatre principales séquences du centre bourg fleuve :

- Implantation des constructions en haut de pente,
- Caniveaux, canaux, criques en bas de pente afin de recueillir les eaux de ruissèlement du terrain,
- Bâtiments non accolés, l'espace entre eux étant généralement équivalent à l'espace bâti,
- Annexes généralement accolées en appentis ou en prolongement du bâtiment,
- Plantations d'arbres à hautes tiges disposées dans la partie libre du terrain, généralement à l'arrière de la maison.

La séquence (en rouge également) le long de la rue L.Domerger et faisant l'angle avec la route E.Tolinga (CBP02E) présente, du fait de la planéité du terrain, une variante d'implantation et de disposition des bâtiments :

- Implantation des constructions à l'alignement et en retrait des voies,
- Caniveaux aménagés le long des voies,
- Bâtiments non accolés, l'espace entre eux étant généralement équivalent à l'espace bâti,
- Annexes généralement accolées en appentis ou en prolongement du bâtiment.
- Plantations d'arbres à hautes tiges disposées dans la partie libre du terrain, généralement à l'arrière de la maison.



Plan de synthèse des séquences architecturales et urbaines de la zone CBP

#### LA ZONE CENTRE BOURG FLEUVE

L'étude de topographie historique a révélé l'axe de composition historique constitué par l'actuelle rue M. Gougis. Il croise la ligne de crête partant du premier dégrad sur le fleuve. Le point de croisement est situé après le bâtiment du conseil général .



oı – Séquence M.Gougis axes visuels

#### LA ZONE CENTRE BOURG FLEUVE

Depuis ce point central deux axes de vue privilégiés s'affirment, l'un vers le nord et l'autre vers le sud. L'axe de vue vers le nord s'achève sur le flanc végétal de la « montagne » et l'axe de vue vers le sud sur un fond végétal marqué par un arbre, formant un point de repère.



Vue de la rue M.Gougis vers le nord



Vue de la rue M.Gougis vers le sud



o2-Séquence M.Gougis-cônes de vues

## LA SÉQUENCE RUE MAURICE GOUGIS NORD

Le front bâti côté impair de la rue M.Gougis ne permet pas au cône de vue de s'ouvrir et n'offre pas d'échappée visuelle sauf en hauteur sur le château d'eau de « la Montagne ».



03– Séquence M.Gougis N1

## LA SÉQUENCE RUE MAURICE GOUGIS NORD

En cheminant vers le nord la vue s'ouvre progressivement vers le fleuve :

Elle s'ouvre d'abord sur la place de la Mairie.





04– Séquence M. Gougis N2

## LA SÉQUENCE RUE M. GOUGIS NORD

Puis elle s'élargi tout au long de la traversée de la place jusqu'au fleuve.

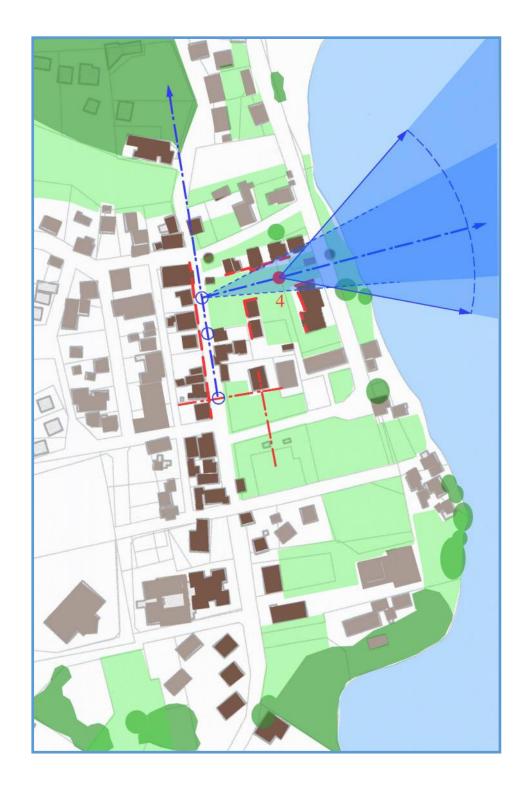


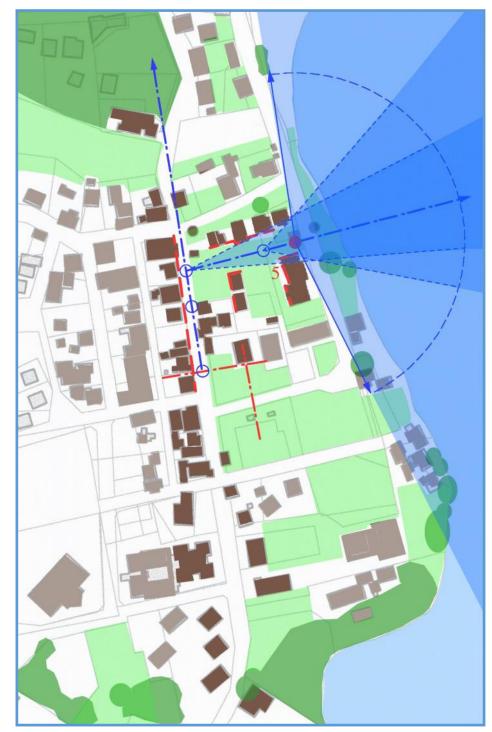
Vue vers le fleuve depuis le centre de la place de la mairie



Vue vers le fleuve depuis le bord de la place de la mairie







## LA SÉQUENCE RUE MAURICE GOUGIS SUD

Depuis le point de croisement entre la rue M. Gougis et la ligne de crête, le cheminement vers le sud est ponctué de percées visuelles vers le fleuve correspondant à l'avenue de l'adjudant Saboly.

Le relief ne permet pas depuis l'axe principal d'avoir des vues très largement ouvertes. Il faut s'avancer vers le fleuve pour les trouver.



La crête au milieu de l'avenue Saboly interrompt le cône de vue



Séquence M.Gougis cheminement vers le sud



Séquence M. Gougis ouverture sur l'avenue de l'adjudant Saboly



Séquence M. Gougis le cône de vue interrompu par le relief



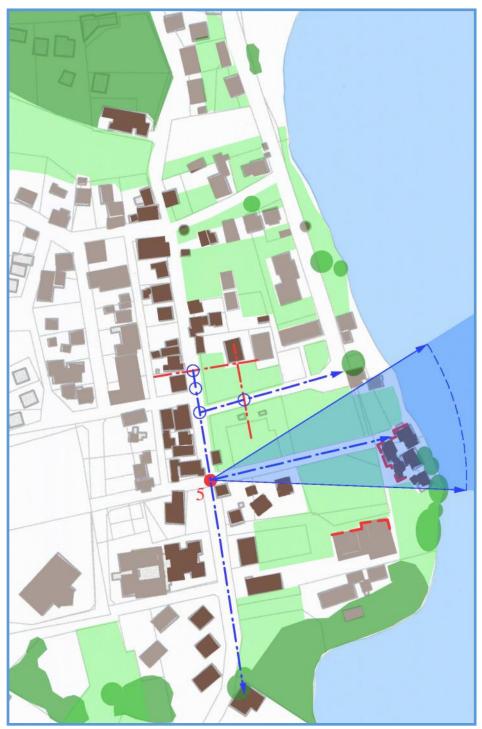
### LA SÉQUENCE RUE MAURICE GOUGIS SUD

Depuis le point de croisement entre la rue M.Gougis et la rue du père André Boblin la vue est réduite par la dépression du relief.



Cône de vue de la rue du père André Boblin

Séquence M. Gougis les cônes de vue depuis la crête de l'av. de l'adjudant Saboly



Séquence M. Gougis les cônes de vue

## LA SÉQUENCE AVENUE LÉONARD DOMERGER

Un autre axe urbain important révélé par l'étude de topographie historique est la piste reliant le bourg fleuve à l'aéroport ; l'actuelle avenue Léonard Domerger.

En arrivant par l'avenue L. Domerger depuis la place du château d'eau, la vue s'affirme sur le fleuve au croisement avec l'axe de composition constitué par la rue M. Gougis. Depuis ce point les vues s'ouvrent sur la place de la mairie puis, de plus en plus largement en descendant vers le fleuve.



Vue vers le fleuve depuis le croisement de l'Av.L. Domerger et de la rue M.Gougis



Séquence L.Domerger 1



Séquence L.Domerger 2



Séquence L.Domerger 3

Depuis le point de croisement entre la rue M. Gougis et l'avenue L. Domerger en descendant la rue du Flamboyant une nouvelle vue s'ouvre sur le fleuve à travers la place du marché.







Séquence Marché

### **SYNTHÈSE**

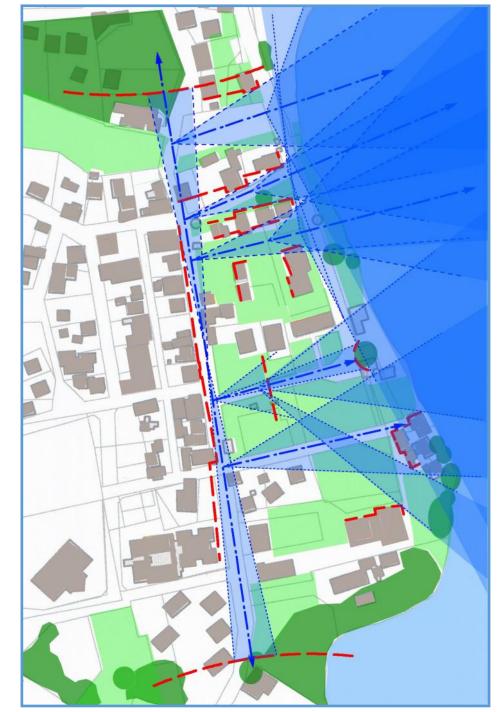
les vues les plus importantes depuis les deux axes de composition du bourg ancien de Maripasoula sont concentrées au croisement des axes.

Ces vues significatives sont dans l'ordre d'importance :

- La vue correspondant à la traversée de la place de la mairie
- Celle correspondant à la descente de l'avenue L. Domerger vers le fleuve.

Les autres vues vers le fleuve offertes par le parcours le long de la rue M. Gougis sont secondaires mais contribuent à créer l'ambiance particulière de ce secteur du bourg.

Toutes ces vues convergent vers la promenade du Lawa.



Plan synthèse des séquences visuelles

## 3- Les secteurs sensibles

L'analyse croisée de ces séquences urbaines, architecturales et visuelles détermine des zones d'ambiance à caractère plus ou moins remarquable, identifiées comme « secteurs sensibles ».

#### LA ZONE CENTRE BOURG FLEUVE (CBF):

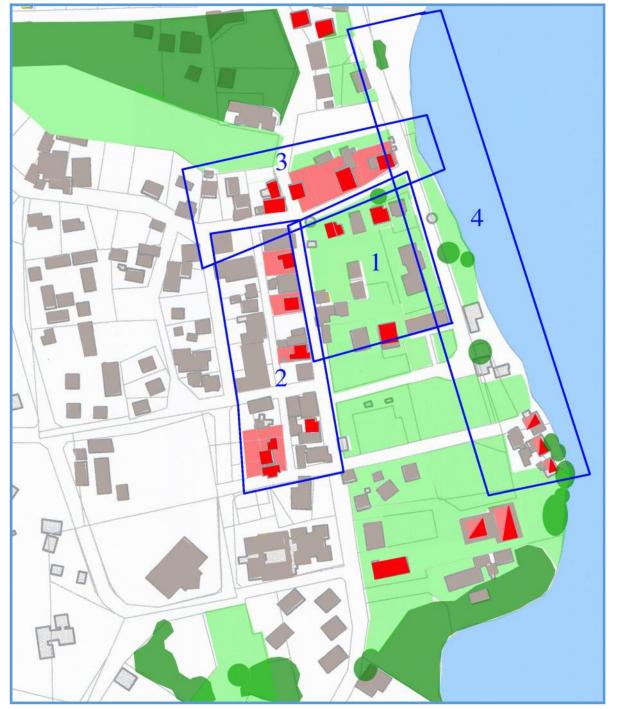
On reconnaît quatre secteurs sensibles dans cette zone :

- 1. Le secteur de la place de la Mairie,
- 2. Le secteur bâti de la rue M.Gougis,
- 3. Le secteur de l'avenue L.Domerger avec la crique,
- 4. Le secteur de la promenade du Lawa

#### LA ZONE CENTRE BOURG PLATEAU (CBP):

Cette zone n'offre pas de vues significatives à l'échelle du grand paysage, mais une série d'ambiances visuelles de portée relativement courte délimitant de petits secteurs à identité forte :

- 1. L'avenue des Emérillons
- 2. La percée visuelle de la crique
- Le front à dominance végétale du haut de la rue
   L.Domerger et du croisement avec la route E. Tolinga.



Plan Secteurs sansibles CBF



Plan Secteurs sansibles CBP

PHASE 3: PROPOSITIONS ET ORIENTATIONS
AIDE À LA DÉCISION POUR LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT ET DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PAYSAGE DU CENTRE BOURG DE
MARIPASOULA

## 1- LES PLANS D'INTÉRÊTS

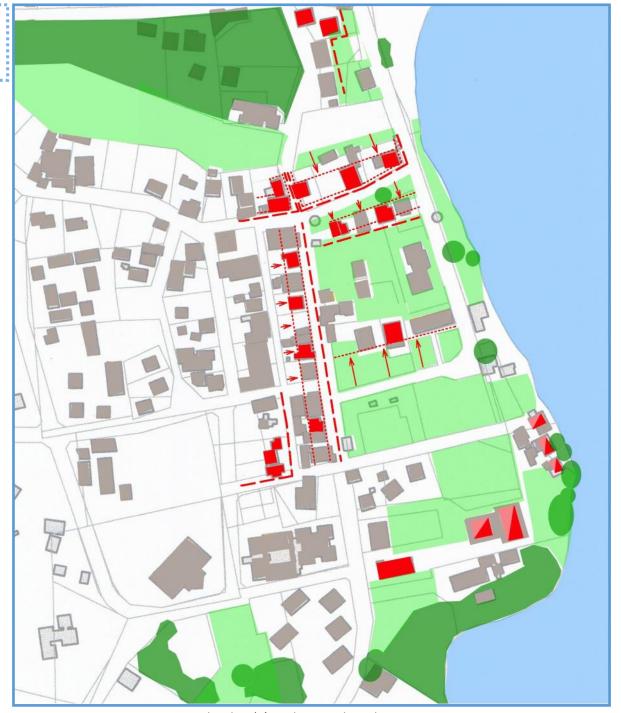
Les plans des « secteurs sensibles » du centre bourg de Maripasoula sont complétés par « les plans d'intérêt architectural et urbain » et « les plans d'intérêt paysager et des vues significatives. »

LE PLAN D'INTÉRÊT ARCHITECTURAL ET URBAIN DE LA ZONE CENTRE BOURG FLEUVE (CBF)

### Ce plan indique:

- les bâtiments d'intérêt architectural (cf : en rouge sur le plan)
- les implantations des bâtiments par rapport aux conditions topographiques et climatiques mais également par rapport aux voies. Les pointillés en rouge indiquent les alignements sur rue et sur fond de parcelle, les flèches rouges indiquent les retraits des bâtis par rapport aux limites du terrain.
- Les séquences remarquables qui sont matérialisées par des lignes tiretées rouge sur le plan.

Nota : Les immeubles indiqués à moitié rouge et rose sont susceptibles d'appartenir à la première génération de bâtiments du bourg, mais l'étude n'a pas permis d'en préciser avec certitude l'état.



Plan d'intérêt architectural et urbain CBF

## LE PLAN D'INTÉRÊT PAYSAGER ET DE VUES SIGNIFICA-TIVES DE LA ZONE CENTRE BOURG FLEUVE (CBF)

### Ce plan indique:

- les axes visuels importants matérialisés par des flèches tiretées bleues
- Les écrans visuels topographiques et végétaux matérialisés par des lignes tiretées vertes
- l'écran constitué par le front bâtis matérialisé par une ligne tiretée rouge
- les percées visuelles matérialisées par les cônes de vue bleus clairs



Plan d'intérêt paysager et vues significatives CBF

## 1- LES PLANS D'INTÉRÊTS

LE PLAN D'INTÉRÊT ARCHITECTURAL ET URBAIN DE LA ZONE CENTRE BOURG PLATEAU (CBP)

### Ce plan indique:

- les bâtiments d'intérêt architectural (cf : en rouge sur le plan)
- les implantations des bâtiments par rapport aux conditions topographiques et climatiques mais également par rapport aux voies. Les pointillés en rouge indiquent les alignements sur rue et sur fond de parcelle, les flèches rouges indiquent les retraits des bâtis par rapport aux limites du terrain.
- Les séquences remarquables qui sont matérialisées par des lignes tiretées rouge sur le plan.



Plan d'intérêt architectural et urbain CBP

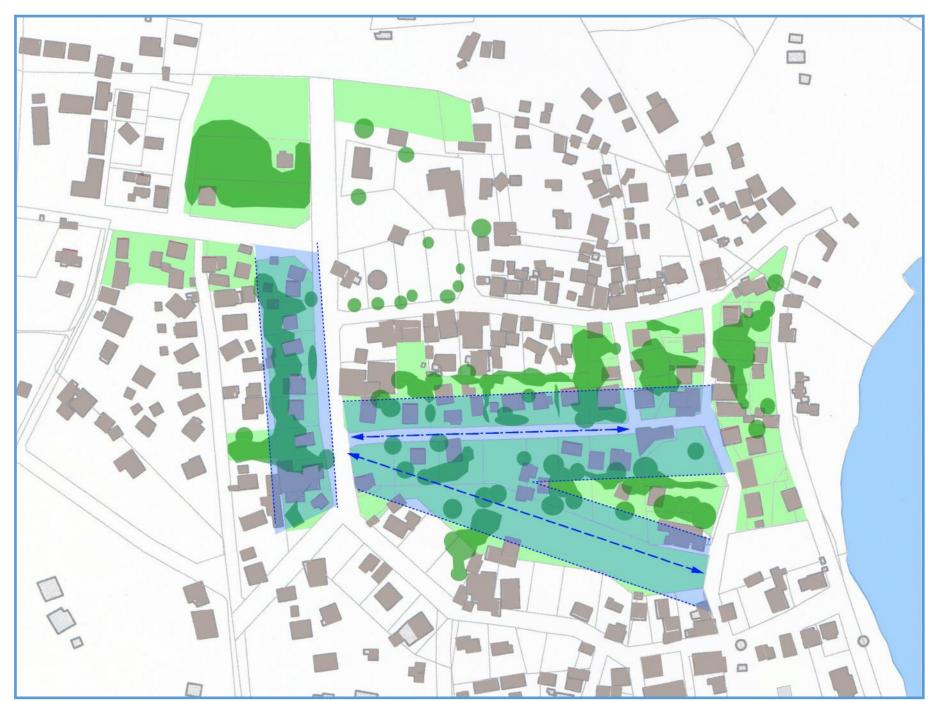
# 1- LES PLANS D'INTÉRÊTS

LE PLAN D'INTÉRÊT PAYSAGER DE LA ZONE CENTRE BOURG PLATEAU (CBP)

Ce plan indique les deux secteurs à ambiances particulières :

- L'avenue des Emérillons,
- La partie haute de la rue L.Domerger à son croisement avec la route E.Tolinga

Il présente la percée visuelle constituée par le vallon naturel de la crique.



Plan d'intérêt paysager CBP

### 2- PROPOSITIONS ET ORIENTATIONS

Les orientations et propositions portent à la fois sur l'organisation urbaine, sur le bâti et sur les espaces non bâtis des secteurs sensibles et des secteurs remarquables.

L'étude et ses analyses permettent de proposer des pistes pour la mise en valeur et le développement harmonieux du centre bourg de Maripasoula synthétisées dans « les plans d'orientations ».

#### ORIENTATIONS POUR LE CENTRE BOURG FLEUVE (CBF)

La zone du CBF est partagée en deux grands secteurs aux caractères distincts. Un premier secteur au caractère bâti marqué, situé à l'ouest de la rue M. Gougis et un second secteur au caractère beaucoup plus aéré et végétalisé, situé entre la rue M. Gougis et le fleuve.

Trois zones d'intervention prioritaires sont proposées :

- La zone des berges incluant la rue du marché
- La place de la mairie et ses abords
- la zone de l'église jusqu'au cimetière

Un point particulier est mis en évidence (cf cercle rouge): la rencontre de l'avenue L. Domerger et la promenade du Lawa. En ce point convergent non seulement les vues significatives majeures mais également l'accès au fleuve. Il doit être considéré comme une rotule dans l'aménagement de la zone.



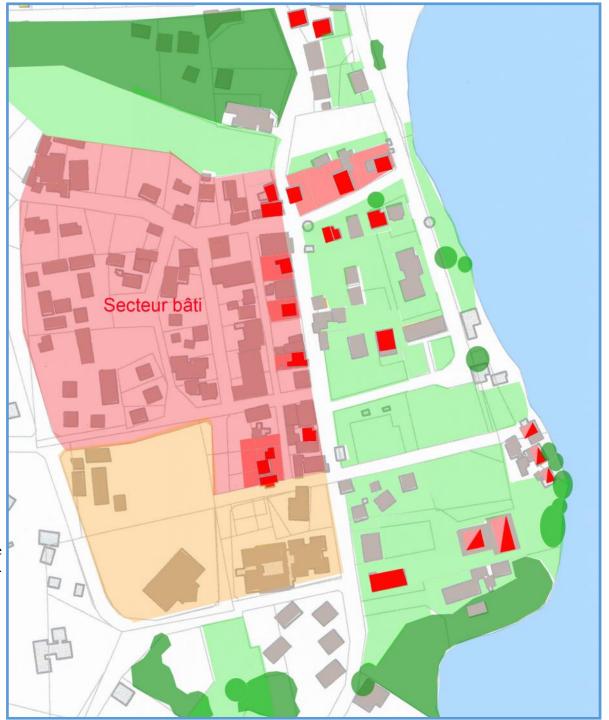
Plan d'orientations CBF

# PROPOSITIONS POUR LE SECTEUR AU CARACTÈRE BÂTIMARQUÉ

- conserver les maisons datant de l'origine de Maripasoula
- Respecter l'implantation sur le terrain par rapport à la topographie
- Respecter la disposition des bâtiments entre eux et par rapport à l'alignement des voies
- Respecter la taille et la morphologie dominante du bâti par séquence homogène
- Respecter l'équilibre entre la surface bâtie et la surface non bâtie.
- Respecter les dispositions permettant la circulation des eaux pluviales.

Nota : La séquence située le long de l'avenue L. Domerger côté crique est incluse dans ce secteur.

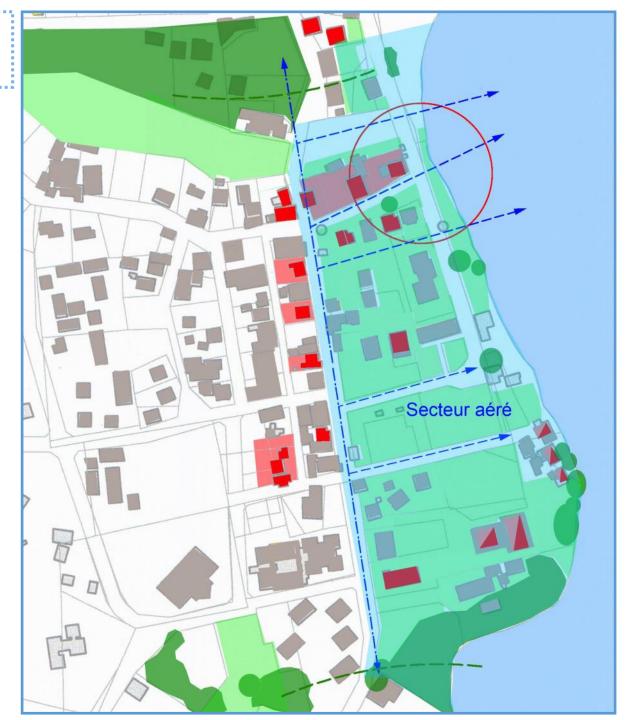
Le secteur sud occupé par des équipements publics, en beige sur le plan, doit faire l'objet d'une requalification par un projet urbain, architectural et paysager.



Plan d'orientations secteur bâti CBF

PROPOSITION POUR LE SECTEUR AU « CARACTÈRE AÉRÉ ET VÉGÉTALISÉ ENTRE LA RUE M GOUGIS ET LE FLEUVE»

- conserver les maisons datant de l'origine du bourg de-Maripasoula,
- Limiter la densification de ce secteur qui doit rester à dominante paysagère et d'usage public,
- Libérer les espaces publics des constructions en ruine ou de médiocre qualité,
- Respecter les vues significatives du marché, de l'avenue
   L. Domerger et surtout de la place de la mairie.
- Tenir compte des vues secondaires, en particulier de l'avenue de l'adjudant Saboly et de la rue du père A Boblin en réservant de larges espaces de respiration de part et d'autre de ces rues.

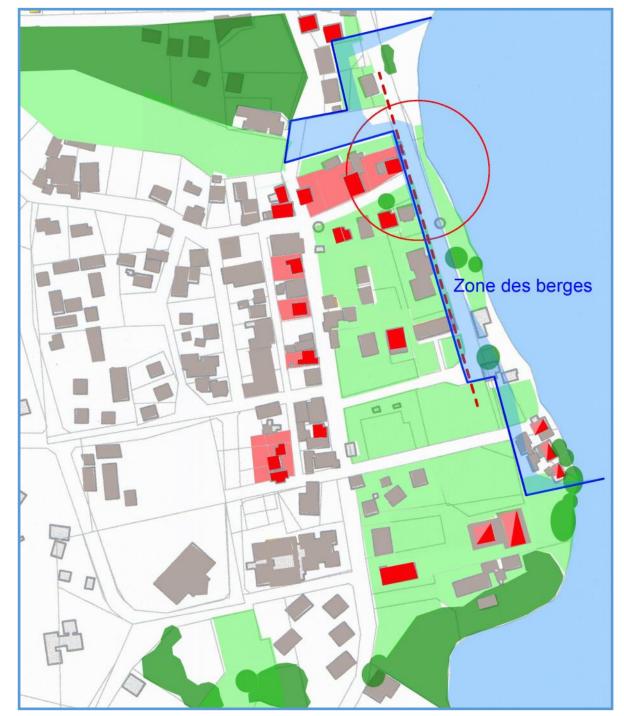


Plan: Orientations CBF secteur aéré

#### PROPOSITION POUR LA PROMENADE DU LAWA

Cette zone devrait faire l'objet d'un projet d'aménagement et de mise en valeur, tenant compte des recommandations suivantes :

- Libérer les espaces publics des constructions en ruine ou de médiocre qualité.
- Éviter toute construction, sauf celles liées à la mise en valeur du secteur au-delà de la ligne constituée par le corps de bâtiment le plus avancé de la mairie (ligne tiretée rouge sur le plan)
- Caractériser les espaces : promenade, dégrade, détente.
- Requalifier l'espace de la rue du marché et le dégrad
- traiter la rotule à l'extrémité de l'avenue L. Domerger
- traiter et requalifier les extrémités nord et sud du secteur
- traiter les perméabilités entre le secteur et le reste de la zone



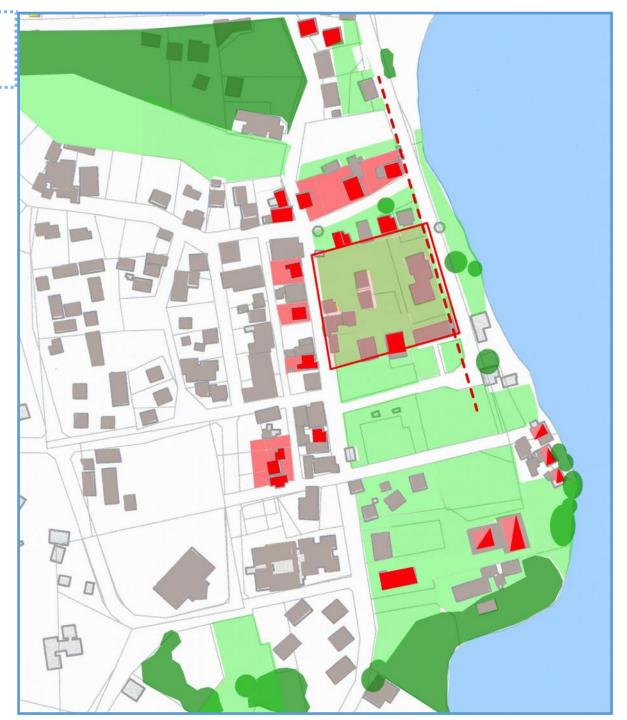
Plan: Orientations CBF promenade du Lawa

# 2- ORIENTATIONS ET PROPOSITIONS

PROPOSITION POUR LE SECTEUR DE LA PLACE DE LA MAIRIE

Cette zone devrait faire l'objet d'un projet d'aménagement et de mise en valeur tenant compte des recommandations suivantes :

- conserver les maisons datant de l'origine de Maripasoula,
- Libérer les espaces publics des constructions en ruine ou de médiocre qualité, en particulier dans la frange sud-ouest du secteur,
- favoriser l'ouverture des espaces publics sur la rue M. Gougis et sur la promenade du Lawa,
- Requalifier le secteur en place centrale et intégrer un projet paysager.



Plan: Orientations CBF zone Mairie

PROPOSITION POUR LE « SECTEUR DE l'ÉGLISE ET DU CIMETIÈRE »

Cette zone devrait faire l'objet d'un projet d'aménagement et de mise en valeur tenant compte des recommandations suivantes :

- Requalifier le secteur comme la limite sud de la zone
- Rétablir le lien entre l'église et le cimetière
- traiter l'espace délaissé devant l'église
- intégrer un projet paysager



Plan: Orientations CBF zone Église

#### ORIENTATIONS POUR LE CENTRE BOURG PLATEAU (CBP)

La zone du CBP est composée d'un premier secteur aux caractères forts constitué de la zone d'occupation initiale du plateau, à bâti majoritairement traditionnel, incluant l'avenue des Emérillons et la piste de l'aéroport, dans sa partie L.Domerger.

Un second secteur hétérogène et difficile à qualifier inclue la place du château d'eau et la rue Difou Passi.

RECOMMANDATIONS POUR LE SECTEUR AU CARACTÈRE BATI TRA-DITIONNEL

#### Zones d'implantation originale, en rouge sur le plan

Ces Zones doivent se développer selon les règles suivantes:

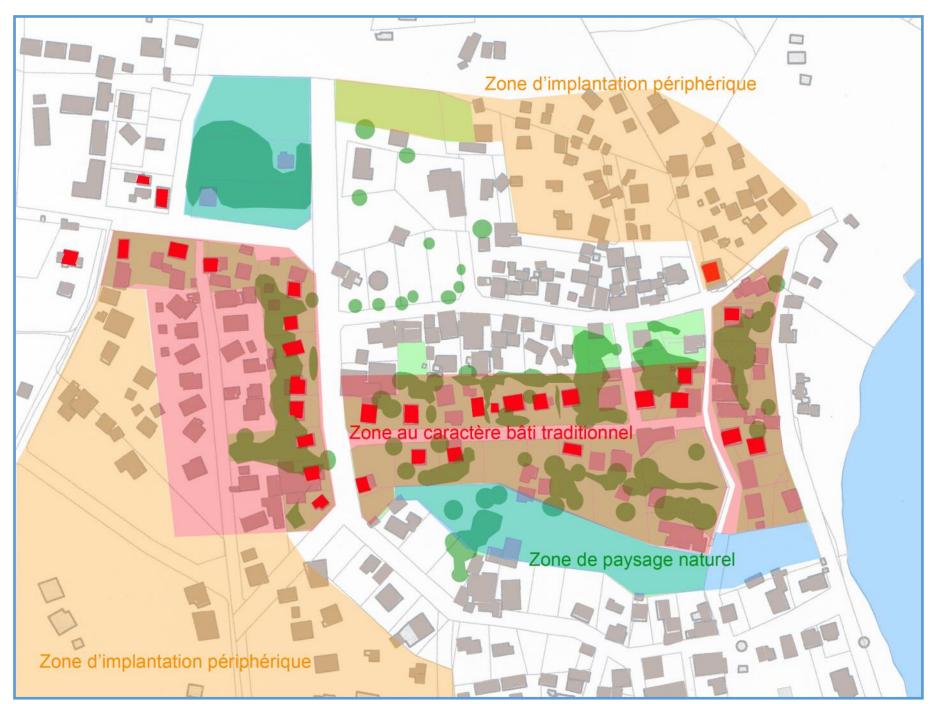
- Conserver les maisons datant de l'origine de l'aménagement du quartier de « la Montagne »,
- Respecter l'implantation sur le terrain par rapport à la topographie
- Respecter la disposition des bâtiments entre eux et par rapport à l'alignement des voies
- Respecter la taille et la morphologie dominante du bâti par séquence homogène
- Respecter l'équilibre entre la surface bâtie et la surface non bâtie.
- Respecter les dispositions permettant la circulation des eaux pluviales.

#### Zones d'implantation périphérique, en orange sur le plan

Ces zones nécessitent l'édiction de réglementations simples portant particulièrement sur l'implantation du bâti, la densité, la volumétrie et l'espace planté.

#### Zones de paysage naturel, en bleu sur le plan

Ces zones de conservation du couvert végétal, ne doivent pas être urbanisée.



Recommandations pour le secteur au caractère bâti traditionnel

#### SECTEURS PRIORITAIRES

Trois secteurs d'interventions prioritaires sont proposés pour le Centre Bourg Plateau :

- La place du château d'eau
- La rue Difou Passi
- L'avenue L.Domerger entre le plateau et le fleuve



Zones d'interventions prioritaires du secteur CBP

#### PROPOSITIONS POUR LA PLACE DU CHÂTEAU D'EAU:

Cette zone devrait faire l'objet d'un projet d'aménagement et de mise en valeur dans le but de qualifier les espaces de la place et les identifier.

Le projet devra tenir compte des recommandations suivantes :

### En partie centrale:

- Libérer les espaces publics des constructions en ruine ou de médiocre qualité,
- Végétaliser l'espace de façon à créer des zones « protégées » du soleil,
- Identifier et traiter les espaces à vocation de loisir : les caractériser.

#### En bordures:

- Organiser un front bâti cohérent,
- Favoriser les activités en dialogue permanent avec la place (les restaurants et buvettes sont fermés à midi),



Propositions pour le secteur du château d'eau

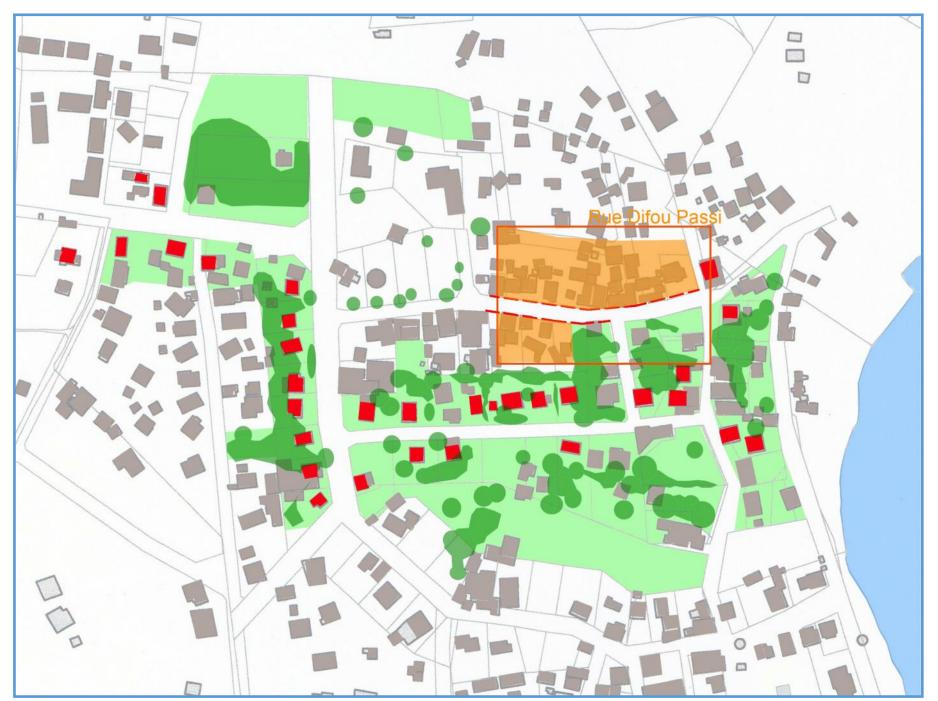
#### PROPOSITIONS POUR LA RUE DIFOU PASSI:

Cette zone devrait faire l'objet d'un projet d'aménagement et de mise en valeur, tenant compte des recommandations suivantes :

Organiser un alignement bâti cohérent en continuité avec la place en respect des principes :

- D'implantation
- De disposition des bâtiments les uns par rapport aux autres

Tenir compte des activités favorisées par le projet.



Propositions pour la rue Difou Passi

#### PROPOSITIONS POUR L'AVENUE LÉONARD DOMERGER

Cette section de la rue L.Domerger est le trait d'union entre le plateau, (quartier de la Montagne) et le bourg en bord de fleuve.

Son traitement revêt de ce fait une importance primordiale :

- Fixer des règles simples pour permettre une liaison cohérente entre le bâti du plateau et celui du fleuve
- Préserver les percées vers la trouée verte de la crique et vers le fleuve



Propositions pour l'avenue L.Domerger

# 2- SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS ET ORIENTATIONS

